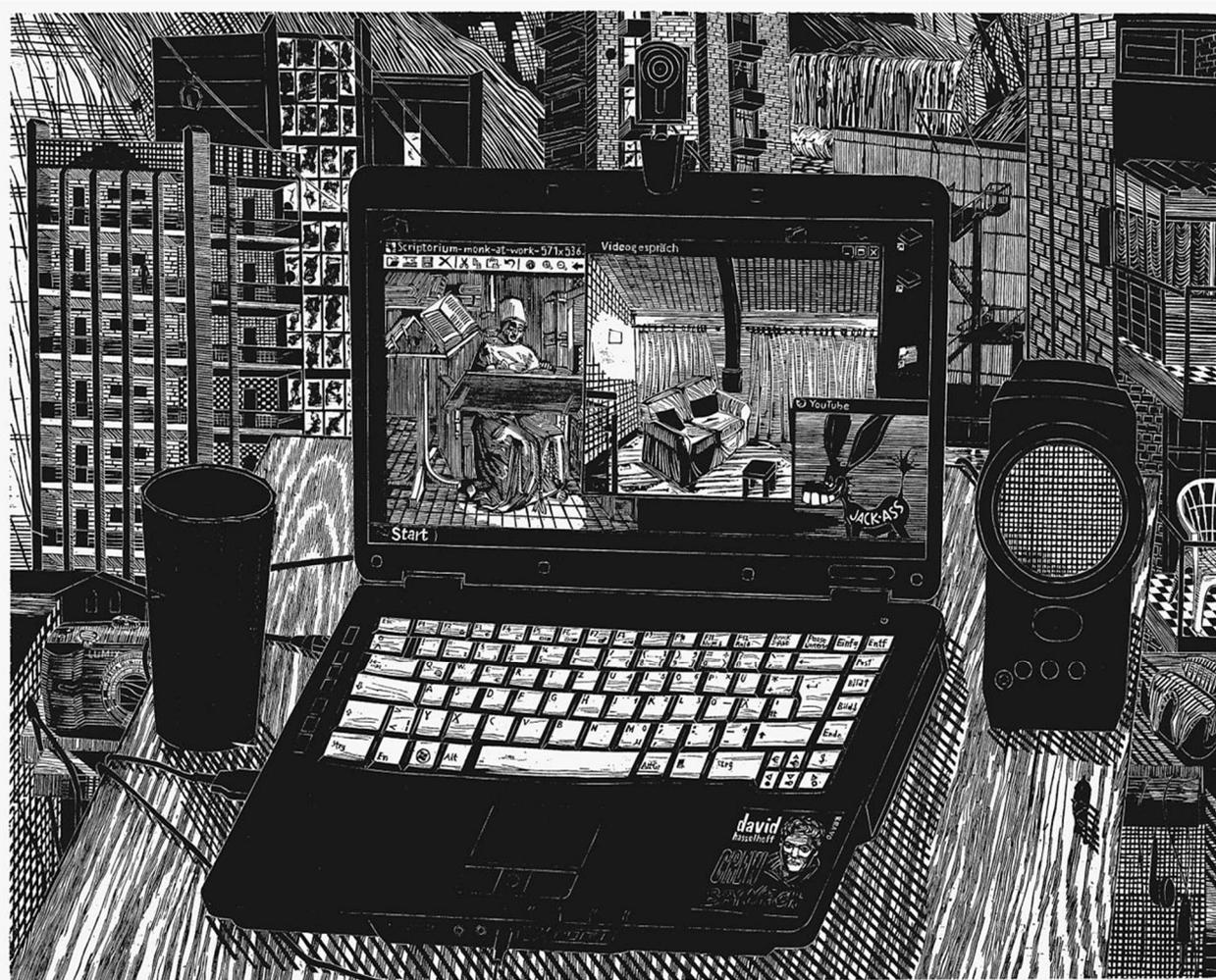


ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS

« CERCLES D'HISTOIRE LOCALE : PASSÉ OU AVENIR ? »

COLLOQUE DE L'ECHARP - NIVELLES, LE 19 NOVEMBRE 2016

ACTES



Le moine copiste au travail et Internet (bois gravé, Gabriela Jolowicz, 2010)

**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**

ECHARP

« CERCLES D'HISTOIRE LOCALE : PASSÉ OU AVENIR ? »

COLLOQUE DE L'ECHARP - NIVELLES, LE 19 NOVEMBRE 2016

ACTES

NIVELLES, LE 19 NOVEMBRE 2016

EDITORIAL, PAR WILFRED BURIE
SECRETAIRE GENERAL DE L'ECHARP

Le 19 novembre passé, s'est tenu le colloque portant sur l'avenir de nos institutions d'histoire et d'archéologie à Nivelles.

Cet événement a permis à chacun d'entre nous de réfléchir à la question cruciale du futur des cercles, de la relève des membres, de l'appréhension aux nouvelles techniques de préservation et de conservation du patrimoine historique collationné patiemment au cours du temps et à la reconnaissance publique de l'utilité du travail énorme développé par les équipes de bénévoles passionnés de l'histoire de leur ressort. Quel vaste débat!

Les difficultés que nous rencontrons au sein de nos cercles sont nombreuses, de toutes natures et souvent, nous n'avons pas de pistes permettant de trouver les solutions utiles à la survie de nos groupements. A cela s'ajoute le sentiment d'être ignorés, voire snobés par le monde académique, et par conséquent, par les élèves qui n'ont, en général, aucune idée de la valeur de nos travaux et de nos collections.

Il devient alors compréhensible de voir plusieurs membres et responsables de cercles d'histoire jeter l'éponge avec un sentiment d'amertume et de dépit, d'autant plus que les responsables politiques locaux considèrent souvent le travail des historiens du terroir comme des curiosités folkloriques n'ayant qu'une utilité très relative dans le cadre de la gestion publique d'une commune.

Mais, de temps à autres, il surgit de la nuit désespérante dans laquelle vivent les cercles des actions lumineuses démontrant que tous les espoirs sont encore permis. Pour exemple, je citerai ce travail de grande valeur pédagogique initié par Déborah Musette, Professeure d'histoire à l'Institut du Sacré-Cœur de Nivelles, qui a consisté à transmettre l'émulation nécessaire à ses élèves pour réaliser les recherches historiques ayant abouti à la publication des « 24 articles d'histoire pour les 20 ans de la province du Brabant wallon par des jeunes de moins de 20 ans ».

Cette réalisation m'inspire le sentiment que tout n'est pas perdu et que notre mission de la transmission de notre patrimoine historique est plus importante que jamais, dans un univers de plus en plus globalisé.

C'est cet esprit d'espoir et de vision positive dans notre avenir qui doit nous animer et nous inciter à communiquer avec les autres, à partager nos connaissances et notre savoir avec nos concitoyens. Il se trouvera toujours parmi eux des personnes intéressées par notre travail.

L'Echarp a cette mission également. Les actions que nous avons développées depuis 2012, le travail inlassablement initié en vue du partage de nos connaissances entre les cercles d'histoire de la province commencent à porter des fruits: certains cercles se sentent moins seuls, des idées nouvelles germent. Puisse le temps arriver où nous observerons de jeunes étudiants en histoire, avides de savoir, venir dans nos cercles.

Wilfred Burie

PROGRAMME

« Enseigner l'Histoire : nécessité ou option ? »

Jean-Louis Jadoulle,
Professeur de didactique de l'histoire à l'Université de Liège

Déborah Musette,
Professeure d'histoire de l'Institut du Sacré-Cœur de Nivelles et

Marie-Astrid Collet,
Historienne au Chirel

« Les cercles d'histoire par rapport à l'enseignement de l'Histoire: des farfelus ou les gardiens de la mémoire ? »

Guy Zélis,
Professeur émérite d'histoire à l'UCL

Francis Balace,
Professeur émérite d'histoire à l'Ulg

« Les nouvelles techniques au service des historiens et des cercles d'histoire. »

Catherine Henin,
chef de service – Archives de l'Etat de Louvain-la-Neuve

Yves Sorée,
initiateur du projet « Bibliotheca Andana »

Wilfred Burie
Secrétaire Général de l'ECHARP,
Archiviste et Webmaster du Cercle d'Histoire de de Généalogie de Rebecq

« Les cercles d'histoire locale : institutions d'utilité publique ? »

André Flahaut,
Ministre du Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Gilles Mahieu,
Gouverneur de la Province du Brabant Wallon

Introduction

Sylvia Mei

Responsable de la bibliothèque publique de Nivelles :
Passé et avenir des bibliothèques :

1° Réseautage des opérateurs : A partir du nouveau décret de 2009, sur la pratique de la lecture, décloisonner pour privilégier le partenariat, sortir des murs de la bibliothèque.

2° Accès à la littérature mais aussi à l'information: médiation par l'analyse (et l'analyse critique) et la diffusion via les nouveaux réseaux technologiques (internet, Facebook, Tweet, les réseaux,...).

3° La bibliothèque (comme les musées) restent un lieu physique irremplaçable mais doit devenir un Lieu de socialisation : qualité de l'accueil pour le public, pour le citoyen. La bibliothèque un endroit de rencontre et d'échange qui dans notre société si Individuelle doit favoriser les rencontres et ainsi promouvoir le sens du collectif.

La Bibliothèque Publique Centrale du Brabant Wallon (Fédération Wallonie-Bruxelles) est un service extérieur organisé par le Service de la Lecture publique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Elle est liée à deux réseaux:
- Le réseau de lecture publique du Brabant Wallon.
- Le réseau des Centres de lecture publique du Service de la Lecture publique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon (Fédération Wallonie-Bruxelles) œuvre au développement d'accès pour tous à la culture, à l'information, à la connaissance et à la lecture au travers du réseau des bibliothèques. Par là même, elle se veut être un des moteurs de la politique culturelle en Brabant wallon.

Favoriser l'accès à l'écrit et à la lecture pour transmettre le plaisir de lire, contribuer à l'émancipation individuelle et collective, agir avec le réseau public de lecture du Brabant wallon et les partenaires sont autant de priorités portées par la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Entre autres actions, la Bibliothèque Publique Centrale du Brabant Wallon s'est attelée

- à la mise en ligne d'un site web participatif et collectif « Escapages », présentant les réseaux qu'elle soutient, des espaces spécifiques mettant en vitrine des collections, les fonds patrimoniaux, et quantités de services réservés aux professionnels du livre (animation, collections, élagage, matériel...). Escapages, c'est aussi la possibilité de télécharger des dossiers thématiques, des publications ou tout autre document professionnel. Régulièrement mis à jour, Escapages se veut être un outil incontournable et dynamique au travers de la présentation d'actualités littéraires renouvelées et autres. Enfin, l'inscription à des fils RSS et podcasts et, la possibilité d'éditer des coups de coeur littéraires en ligne confèrent à ce service à distance tout son caractère interactif

- à la création et gestion du catalogue collectif en ligne « Caracol ». Caracol est une base de données évolutive présente sur www.escapages.cfwb.be, qui ouvre aux internautes l'accès en temps réel à l'ensemble des ouvrages et autres documents et supports présents dans le réseau. Caracol permet d'interroger en une seule requête les données de plusieurs bibliothèques.

- à la mise en place d'outils mutualisés (plan de conservation partagée des périodiques, expériences de mutualisation de collections d'ouvrages.

- à l'ouverture d'une bibliothèque professionnelle organisée pour le public professionnel - bibliothécaires, étudiants et professionnels du livre.

- au récolement et valorisation des fonds patrimoniaux régionaux.

Le fond dialectal offre:

- * des pièces de théâtre, des poésies, des chansons, des textes en wallon.
- * des ouvrages de dialectologie, de philologie.
- * des ouvrages consacrés à la littérature wallonne et à ses auteurs.

La Fédération culturelle wallonne du Brabant et de Bruxelles a confié ce fonds à la Bibliothèque publique Centrale qui s'est engagée à répertorier ces ouvrages et à les cataloguer.

Un projet de la bibliothèque centrale vise au récolement des collections dialectales des bibliothèques publiques du Brabant wallon.

Le fond patrimonial

La Bibliothèque publique centrale poursuit le développement et la valorisation des collections régionales patrimoniales qui se composent pour l'essentiel de :

- ouvrages d'art, d'histoire, de folklore ;
- annales de sociétés d'histoire et d'archéologie ;
- journaux du 19e siècle ;
- autres revues régionales actuelles, analysées par article.

Ces collections proviennent de deux sources principales : les acquisitions propres de la Bibliothèque publique centrale et l'important dépôt fait par la Fédération royale wallonne culturelle du Brabant et de Bruxelles.

Le fonds patrimonial couvre principalement la zone géographique du Brabant et plus spécifiquement le Brabant wallon et ses 27 communes :

Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Étienne, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécinne, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo, Wavre.

Le projet d'établissement de la Bibliothèque publique centrale vise au récolement des collections régionales des bibliothèques publiques du Brabant wallon et à l'ouverture de partenariats ciblés.

Premier thème

« Enseigner l'Histoire : nécessité ou option ? »

Jean-Louis Jadoulle,

Professeur de didactique de l'histoire à l'Université de Liège

Professeur de didactique de l'histoire à l'Université de Liège, Département des sciences historiques, Service de didactique spéciale de l'histoire

Docteur en Philosophie et Lettres (histoire) de l'Université catholique de Louvain, J.-L. Jadoulle est professeur à l'Université de Liège où il assure la responsabilité du Service de didactique spéciale de l'histoire.

Il assure ou a assuré la codirection de plusieurs thèses de doctorat en didactique de l'histoire et la conduite de différentes recherches sur l'apprentissage et l'évaluation des compétences en histoire, les modalités d'usage des manuels scolaires d'histoire ainsi que les acquis culturels des élèves au sortir de l'enseignement secondaire.

Expert auprès de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique et du Ministère de l'Education de la Communauté française de Belgique, il a participé étroitement à la conception et à l'implémentation des nouveaux curricula de formation visant le développement de compétences en histoire.

Enseignant d'histoire dans le secondaire puis formateur d'enseignant en formation initiale et continuée, il est aussi directeur de quatre collections de manuels scolaires d'histoire et de sciences humaines (Construire l'Histoire, FuturHist, @u monde, citoyen ! et TerrHistoire) qui font référence en Communauté française de Belgique. Elles ont été primées par l'Université libre de Bruxelles (Prix Jean Teghem 2009), le Parlement de la Communauté française (Prix 2010 du meilleur ouvrage pour l'enseignement ou l'éducation permanente), par le Conseil Economique et Social wallon et le Conseil wallon de la Politique scientifique (Prix Zénobe 2012) ainsi que par le FNRS (Prix Wernaers 2015).

Il est également membre de l'International Society of Didactics of History, de l'International Research Association for History and Social Sciences Education, de l'ADMEE (Association pour le développement de la mesure en éducation), d'ABC-Educ et membre du Comité de rédaction de la revue internationale de didactique de l'histoire Didactica Historica.

Quel partenariat entre le monde enseignant et les acteurs de l'histoire locale du point de vue de la didactique de l'histoire.

Une nécessité

Oui l'enseignement de l'histoire est une nécessité. L'histoire est enseignée dans l'enseignement obligatoire jusqu'à 18 ans. 2H/ semaine dans l'enseignement général et 1h/semaine dans l'enseignement qualifiant. Avec parfois des options allant jusqu'à 4h/semaine. Ce n'est pas toujours acquis. Il y a eu une tentative de réduire l'horaire dans l'enseignement qualifiant alors que là, les élèves auraient besoin de plus d'histoire et de plus de temps pour l'apprendre et l'assimiler.

Il a quand même un large consensus. On peut s'interroger sur l'histoire noyée dans l'étude du milieu, ou aussi dans le pacte d'excellence : l'histoire étudiée distinctement des autres sciences sociales (sociologie, économie, géographie) ou intégré comme dans l'étude du milieu.

Quelle finalité ? La question centrale.

1° Finalité culturelle et patrimoniale :

Faire découvrir aux élèves qui ils sont. Ils sont les héritiers, ils sont partie prenante d'une société d'une culture qui a ses codes, fruits d'une genèse, des racines « Ils sont de quelque part » comme la célèbre chanson de Jean Ferrat. Et il importe qu'ils le sachent. Découvrir l'altérité, d'autres cultures. Notre histoire et d'autres histoires. Altérité et identité : Va et vient entre ces deux principes est la principale préoccupation des enseignants.

2° Finalité intellectuelle et critique :

Principe très simple : Savoir et voir le monde, penser le monde et traiter l'information. Habilité à manier la mémoire et formé l'esprit.

3° Finalité citoyenne :

Elle doit coiffer les deux autres finalités pour former des acteurs de l'histoire qui se fait (au présent).

Savoir décoder, analyser l'information. Elle doit servir d'appui à la perception de la citoyenneté.

C'est donc bien une nécessité.

La manière d'enseigner a suivi trois modèles successifs :

1° Le **récit**, raconter pour engendrer le Savoir

(Jusque fin des années 1960 début 70).

2° **Découvrir** sur base de l'analyse d'idées, sur base de documents.

Savoir et savoir-faire (de 1970 à 1990).

3° Initiation à l'**Enquête** et à la Recherche (depuis 1990-2000).

Schématiquement :

Récit-----Découverte-----Enquête

Savoir.....Savoir-faire.....Compétence

Edition du livre « faire apprendre l'histoire » n'est pas une impasse sur le récit, sur la découverte mais une combinaison d'un tout.

Partenariat avec l'histoire locale - Les enseignants et les élèves ont besoin de sources documentaires.

Besoin d'un **corpus documentaire** : délimité dans l'espace et dans le temps : un ensemble de documents (sources et travaux accessibles (tenant compte de l'âge), contextualisés et référenciés. Des documents articulés autour d'un concept. Parmi les concepts proposés dans le programme : migration, stratification sociale, croissance/crise, capitalisme, libéralisme, socialismes.

Deux exemples : Nivelles à la fin du XIXème siècle, vie politique : Libéralisme et Socialisme. Huy, étude d'une industrie particulière pour comprendre l'évolution du capitalisme.

Le plus beau service aux enseignants que peuvent offrir les cercles d'histoire, c'est donc précisément la constitution de ces corpus documentaires qu'ils connaissent parfaitement.

Mais pour mieux les diffuser, il faut passer au numérique, au WEB pour répondre à la culture 2016 des jeunes.

Prise de notes: P. Olbrechts

**Premier thème : « Enseigner l'Histoire : nécessité ou option ? »
24 articles d'histoire pour les 20 ans de la province du Brabant wallon
par des jeunes de moins de 20 ans. (II).**

Marie-Astrid Collet-Lombard

historienne au Chirel Bw et responsable de projets

Marie-Astrid Lombard est licenciée en Philosophie et Lettres (section histoire) et agrégée de l'enseignement secondaire supérieur (UCL Leuven), depuis janvier 1979. Après trois intérim dans l'enseignement secondaire supérieur, elle est engagée pour faire de la recherche sur la place des femmes dans l'Église catholique, à la demande d'une doctorante, fondatrice de l'Institut des Femmes contemporaines, à Bruxelles (sous statut TCT). Ensuite, elle travaille comme historienne, conceptrice d'expositions et guide au Grand Moulin d'Arenberg à Rebecq, toujours sous statut TCT.

Engagée au Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon en août 1985, dans le but de classer et inventorier les fonds d'archives paroissiales et fabriennes de la Province, elle installe, avec l'abbé Henrivaux, le fondateur, une vingtaine de comités locaux sur tout le territoire de la Province, Ottignies/Louvain-la-Neuve excepté. Responsable de projets, elle initie ou collabore aux diverses activités mises en place par l'asbl (portes ouvertes dans les églises, colloques, balades...), soutient et gère, avec un comité de rédaction, la collection des Cahiers puis de la Revue trimestrielle, Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon en 1987, devenue en 2012 la Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société. Aujourd'hui encore, elle anime le Chirel de Nivelles, qui a à son actif plusieurs "portes ouvertes" dans les églises du doyenné, des catalogues d'exposition et l'organisation d'une journée entreprise en 2005 (Weg Europe). Ce comité local prépare la 20e balade du Chirel Bw qui aura lieu, en octobre 2017, à Nivelles.

Membre puis administratrice de l'asbl Wallonia Nostra, fondée par le ministre Antoine Humblet en 1993, elle s'y consacre surtout, jusqu'en 2009, aux pages réservées à l'associatif dans La Lettre du Patrimoine et organise deux colloques : l'un en 2001, à la Commanderie de Vaillampont (Thines) sur Le patrimoine des Templiers et Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Wallonie et le second, en 2007, sur Les enjeux du patrimoine religieux au domaine provincial d'Hélécine, ancienne abbaye prémontrée d'Heylissem, sous la présidence de Bernard Caprasse (depuis 1999), alors gouverneur du Luxembourg, à la Commanderie de Vaillampont (Thines) sur Le patrimoine des Templiers et Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Wallonie.

Membre de l'Echarp dès les origines, elle fera partie du bureau de 2001 à 2012, s'occupant plus spécialement du Bulletin trimestriel, de la gestion du fichier des abonnés et des membres ainsi que des journées-rencontres qui rassemblent les cercles et associations autour d'une thématique ou d'un lieu patrimonial. À partir de 2003, elle fera partie du comité scientifique appelé à repenser les thématiques et à gérer l'organisation du Congrès des historiens et archéologues de Belgique qui s'est déroulé en août 2004, à Louvain-la-Neuve.

1. EN BREF, c'est quoi le CHIREL Bw ?

Fondée en 1983 par l'abbé Henrivaux, l'association sans but lucratif Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon a pour priorité le sauvetage des archives des paroisses et des fabriques d'église, ce qui induit des classements et des inventaires, accomplis avec des membres de comités locaux. Très vite pour faire connaître ces travaux fort sérieux, nous avons organisé des colloques, lancé une revue trimestrielle, édité des Cahiers, organisé des "portes ouvertes dans les églises", des balades ou journées de découverte de sites brabançons, des ateliers de formation à l'archivage ou à la préservation des textiles liturgiques car les menaces qui pèsent sur ce patrimoine des églises sont aussi alarmantes que celles que subissent les archives...

2. Sa revue trimestrielle qui va fêter ses 30 ans en 2017 !

Outil de communication, vitrine de l'association, la Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon de 1987 à 2011, est devenue Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société depuis 2012, car nous devons bien faire le constat que les thématiques développées

dans cette revue débordaient régulièrement l'histoire religieuse stricte, pour aborder par exemple les questions de patrimoine mobilier et immobilier, intéressant bien sûr directement les fabriciens, mais que nous touchions aussi les mentalités liées à la religion, les noms de famille à connotation religieuse », ou encore « les nouvelles missions de l'Institut du Patrimoine wallon »...

Comme toute revue d'histoire, la recherche de lecteurs est une quête perpétuelle incontournable, de même qu'à certains moments, celle d'articles....

C'est ainsi que depuis 1992, nous ouvrons nos pages à des jeunes licenciés en histoire puis maîtres en histoire en leur proposant, à partir de leur mémoire, ayant évidemment un lien avec notre domaine, de présenter un "résumé illustré par quelques exemples" de leurs découvertes ou de développer un point particulièrement intéressant pour nous ou qui a particulièrement intéressé le jeune promu. Citons pour exemple : « Malheur à celui qui est seul. Comment se réchauffera-t-il ? » Les hommes célibataires brabançons du 18e s. et leurs réseaux relationnels (de Marie-Nahalie Lievens, 2012/1) ; Les veuves et leur entourage à Nivelles au 18e s. (de Juliette Pire, 2011/4) et tout dernièrement Le Christ de Pitié, chef d'œuvre du Brabant (Caroline de Sauvage, 2016/3).

Pour ces jeunes qui se lancent parfois dans une thèse de doctorat, avoir la faculté de publier un article dans une revue, même régionale, est un plus dans leur cursus.

3. Le projet un peu fou de 2015/2016 :

En 2015, le projet éditorial qui nous amène, Déborah et moi, à vous parler aujourd'hui est différent et beaucoup plus ambitieux : notre directrice de rédaction, Isabelle Parmentier, professeure à l'Université de Namur, réfléchit durant l'été 2015 au projet de concevoir un fascicule avec des élèves de terminale d'une école secondaire du BW.

À l'origine, une des particularités du Chirel était de pouvoir collaborer avec des membres de comités locaux; là aussi, nous rencontrons, comme beaucoup de cercles, des problèmes de renouvellement des membres. Mais à Nivelles, pas de soucis, le Chirel local est bien actif depuis 1987 : c'est ainsi qu'Isabelle Parmentier a connu Déborah Musette, au sein du comité local qui, en 1998, préparait une exposition et une édition sur le village de Thines, son église romane et sa Commanderie hospitalière de Vaillampont... C'est donc tout naturellement à elle qu'elle s'adresse, à la fin août, comme professeur d'histoire (et de géographie) du Sacré-Coeur. Quand Isabelle mijote ce projet de travailler avec des jeunes, elle a déjà l'expérience de travaux réalisés d'ailleurs à l'UNamur, avec les jeunes bacheliers qu'elle emmène sur les chemins de l'histoire par des recherches assez hors du commun, comme par exemple avec un recueil de nouvelles historiques intitulé "Effrois namurois"... donc cela ne l'effraye pas !. Et, en quelques jours, Déborah accepte le défi avec trois classes de terminale soit 53 élèves : réaliser un fascicule qui doit sortir de presse à la fin mars 2016.

4. Quelle expérience ?

L'expérience nous a emballées assez rapidement, mes deux collègues secrétaires à mi-temps et moi-même, et la majorité du comité de rédaction également, non sans quelques inquiétudes quant à l'aboutissement dans les temps impartis mais l'aventure valait la peine d'être tentée. Mettre en pages et relire quatre articles d'historiens professionnels ou amateurs c'est autrement plus simple, cool comme diraient les jeunes, que de recevoir 24 articles de 2 à 10 pages, déjà relus par leur professeur mais que nous devons encore tenter de mettre "aux normes" de notre trimestriel. Nous avons appris à rédiger des références de sites interne,t utilisées de manière intensive. Un professeur de français du secondaire, M. Henri Briet, aujourd'hui à la retraite, a lui aussi tout relu ainsi que, pour certaines thématiques, d'autres « spécialistes » plus aptes que nous à cibler la confusion ou l'erreur. Mais M. Briet a lui plusieurs fois sursauté devant la répétition d'anglicismes... dont certains sont néanmoins restés dans les articles, rassurez-vous !!

Le dynamisme de ces jeunes nous a « boostées » mais avouons que nous étions heureuses d'aboutir à la mi-mars au pdf final à déposer à la Ciaco de LLN.

5. Les résultats :

160 pages, 234 grammes, 24 articles tant dans le domaine de l'histoire que ce soit de la scission de la Province unitaire en 1994, de la langue wallonne en Brabant wallon ou du football et oui..., les bières brassées à l'ancienne à Villers, la présentation du nouveau gouverneur ou de trois musées d'art, la prise en charge des handicapés, l'accueil des réfugiés, la réaffectation de fermes pour les jeunes, la gastronomie, la question des églises désertées...

Une fois sorti de presse, ce fascicule fut présenté, le 18 avril à Nivelles, devant 70 personnes dont le premier gouverneur, Valmy Féaux, historien averti, le chef de cabinet de l'actuel gouverneur, des parents, des directeurs d'autres écoles, des professeurs, des élèves, deux journalistes... Après le mot d'accueil du directeur, Mme Isabelle Parmentier et notre président, le professeur Eric Bousmar, de l'Université Saint-Louis de Bruxelles ont présenté la revue et les enjeux du projet, ensuite le professeur Déborah Musette, a reconnu l'importance du défi et sa fierté d'avoir réussi le projet avec ses élèves, qui eux aussi ont eu l'occasion de donner leur impression sur ce nouveau défi.

Les ventes :

Nous avons fait imprimer 420 fascicules (car le Gouverneur en avait réservé 50 et chaque élève en a reçu un) puis une seconde impression de 50 nouveaux exemplaires fut nécessaire, en raison des différents dépôts que nous avons réussi à conclure.

Une vingtaine d'exemplaires vont sans doute être destinés aux membres du conseil provincial des jeunes (qui ont entre 12 et 16 ans) suite à une offre récente de notre part au responsable de ce conseil.

Les ventes sont mitigées : pour les jeunes auteurs, une fois le travail fini, ils sont passés à autre chose... Dans les librairies de Nivelles : oui si le fascicule était bien mis en vue, non s'il fut classé parmi d'autres ; les Maisons du Tourisme, oui pour celle du Roman Païs toujours accueillante, les 4 autres moins intéressées alors que les articles envisageaient autant l'est, le centre et l'ouest de la province ... ce qui fait qu'aujourd'hui, nous avons une occasion rêvée de relancer la vente avec vous. Nous vous présentons ce n° spécial avec une promotion intéressante : 10€ au lieu de 13€ !

Le soir de la présentation au public, une directrice s'est présentée comme candidate pour une nouvelle expérience de ce type, la directrice de l'IPET de Nivelles, Mme Carine Servranck. Qui sait, nous nous risquerons peut-être dans une seconde aventure !

Je passe la parole à Déborah qui fut la maître-d'oeuvre de ce n° spécial et que je remercie encore d'avoir accepté d'embarquer dans cette première aventure chirelienne !

Déborah Musette,

Professeure d'histoire de l'Institut du Sacré-Cœur de Nivelles

Historienne de formation, elle a fait ses candidatures aux FUNDP à Namur, ses licences à la KULeuven et son agrégation à l'UCL. Après avoir travaillé pendant 8 années (1997-2005) comme commerciale dans le secteur du bio, elle a décidé d'enseigner l'histoire. Depuis 11 ans (rentrée scolaire 2005), elle est professeure d'histoire et de géographie, deux branches très complémentaires, dans les classes de 5ème et 6ème secondaire général et technique de transition de l'Institut du Sacré-Cœur de Nivelles.

Pendant sa carrière extra-scolaire, son intérêt pour l'histoire l'a amenée à intégrer le Chirel de Nivelles en 1998.

1. Brève présentation du public de l'école et de l'origine de l'école

Fondé en 1810, par les sœurs de l'Union au Sacré-Cœur de Hoegaarden, pour répondre aux besoins de formation et d'instruction des jeunes les plus démunis, l'Institut du Sacré-Cœur a toujours aujourd'hui vocation à fournir un enseignement varié pour un public hétérogène : s'y côtoient des élèves suivant un enseignement professionnel, technique de qualification, technique de transition et général de transition.

2. Pourquoi ai-je accepté le défi ?

Je me suis lancée dans le projet car j'avais réalisé un gros projet d'exposition avec les élèves de l'année précédente et j'avais pu constater l'aspect fédérateur qu'implique le fait de mener un projet sur le long terme avec des élèves.

De plus, cela permettait aussi d'intéresser les élèves au travail de l'historien et de montrer qu'un professeur d'histoire est aussi (en général) un historien. C'est quelque chose qui manque dans le programme du cours de formation historique.

Et comme ce projet offrait aussi la possibilité de travailler plusieurs compétences de ce programme d'histoire, et donc d'évaluer les élèves (questions de recherche, recherche de documents fiables et pertinents, synthèse, communication), je savais que je serais suivie par ma direction (ce qui n'a pas manqué) et que je pouvais justifier mon choix auprès d'éventuels inspecteurs.

3. Comment le travail a-t-il démarré et comment les élèves ont-ils choisi les thèmes ?

Le travail a commencé par une présentation par Mme Isabelle Parmentier. Les élèves étaient impressionnés qu'une professeure d'université s'intéresse à eux !

La thématique proposée, les 20 ans de la province du BW, était suffisamment ouverte pour que chaque élève s'approprie un aspect du sujet qui le touchait plus particulièrement. La plupart des sujets choisis par les élèves au départ a servi de base pour la construction des articles, même s'il a fallu une réorientation par le comité de rédaction de la Revue pour certains sujets.

Ex. : le sujet sur « les boîtes de nuit » a été modifié en « lieux de sortie pour les jeunes » et a permis aux élèves de travailler sur la ferme de l'hostellerie de Nivelles et le Palladium de Baisy-Thy aujourd'hui en démolition.

4. Quels succès ai-je constatés ?

Tout d'abord, cela a induit un travail différent de ce que les élèves avaient fait auparavant, en faisant des recherches extérieures et pas seulement dans les documents disponibles en classe. Par exemple, nous avons eu recours au Fonds patrimonial la Bibliothèque de Nivelles, ici au Waux-Hall, où nous avons été très bien accueillis.

Ils ont aussi appris à rédiger de manière plus scientifique et référencée que ce à quoi ils sont habitués et ont mieux perçu la notion de plagiat car chaque information devait faire l'objet d'une note de bas de page. Ils ont ainsi appris à rédiger et à intégrer celles-ci à un texte, ce

qui sans conteste va les aider dans leurs études supérieures.

Et puis, même si au départ tous n'en étaient pas conscients, faire un travail dans l'idée d'être lus par plus de personnes que le professeur a été stimulant et la confiance placée en eux a permis à certains de surmonter les difficultés rencontrées. Certains élèves demandaient d'ailleurs régulièrement des nouvelles de l'état d'avancement du projet, malgré la planification qui leur avait été fournie en début de projet.

En plus de la rédaction des articles, il a fallu également faire des photos des élèves au travail, une photo de groupe pour la couverture, rédiger des feuillets publicitaires, répondre aux questions des journalistes, participer à la conférence de presse présentant la Revue et participer au reportage vidéo de TVcom. Tout cela a amené les élèves en dehors des sentiers de l'école et permis une grande ouverture. De plus, la reconnaissance de leur travail par la presse (La Libre, Vers l'Avenir, Dimanche) et par leurs parents et grands-parents a été très positive.

5. Quelles difficultés a-t-il fallu surmonter ?

Tout d'abord, les trois classes n'étaient pas motivées de la même manière. Il a fallu imposer le projet à une des trois classes.

Une fois le travail mis en route, les élèves ont eu beaucoup de difficultés à faire l'effort d'établir des contacts directs avec les personnes dont nous leur avons donné les coordonnées, tant par mail que par téléphone. Ils ont privilégié les informations disponibles sur Internet et ont largement utilisé les sites liés à la province de Brabant wallon, ce qui n'est pas nécessairement négatif, mais comporte de nombreux pièges.

Autre souci : Il n'a pas été facile de faire coïncider le rythme scolaire (examens, vacances de Noël) au timing de la Revue. Le véritable travail a commencé après les vacances de Noël. A partir de ce moment, les élèves ont pu se concentrer sur ce seul travail, même si le reste de leur travail scolaire a encore interféré.

6. Quel a été le boulot supplémentaire et les conséquences de ce projet ?

Je suis très contente d'avoir participé à ce projet et j'en garde un très bon souvenir, même si la charge de travail supplémentaire a été considérable. Certains groupes ont fonctionné de manière très autonome alors que pour d'autres, il a fallu chercher les documents et même parfois rédiger avec eux... Tout cela en continuant la matière et les évaluations avec eux et les élèves de 5e année.

Et une fois qu'eux avaient fini, il y a eu un va-et-vient des textes entre moi, les relecteurs, Mmes Parmentier et Collet qui ont vérifié toutes les informations des textes, sans oublier les secrétaires du Chirel qui s'occupaient de la mise en page : 160 pages, ce n'est pas rien !

Pour les élèves aussi, le travail a été important et ils ont vraiment dû s'organiser pour continuer à travailler pour les autres cours et pour se voir en dehors de mes cours.

Quatre élèves ont approfondi cette expérience en participant au Comité de rédaction de la Revue, ce qui leur a permis de comprendre le fonctionnement et l'organisation d'une publication de ce type. Nous y avons été accompagnées par Mme Surleraux, la sous-directrice de l'époque, qui a d'emblée montré de l'enthousiasme pour le projet.

Pour une autre élève, déjà passionnée par l'Histoire, la participation à ce travail s'est prolongée par une inscription à l'UCL en 1e année de bachelier en histoire.

La réaction d'un jeune diplômé d'histoire face au thème de la journée d'étude.

Rémi Bersipont,
licencié en histoire, UCL.

Comment intégrer les jeunes dans les cercles d'histoire locale ? Mission difficile en perspective ! Pour la jeunesse, les cercles locaux d'histoire sont souvent considérés comme des clubs du troisième âge. Il suffit de regarder la composition de l'audience lors du colloque de l'ECHARP pour remarquer que cette représentation est, en partie, fondée. Mais, il n'y a pas que cet aspect qui rebute les jeunes à s'investir dans les cercles locaux d'histoire. Il y a aussi tout simplement la méconnaissance de leur existence ainsi qu'une autre représentation : celle d'un club de discussions sur les potins de la commune. À partir de ma propre expérience au sein du cercle d'histoire locale de Rebecq : le Rewisbique, l'objectif de ma réaction est de montrer que, loin des « représentations de surface », les cercles d'histoire peuvent constituer un lieu attrayant pour la jeunesse et plus particulièrement pour les étudiants en histoire.

Je suis diplômé en histoire contemporaine de l'Université Catholique de Louvain en 2014. Je suis très content de la formation que j'ai suivie. J'ai eu l'occasion d'apprendre énormément et de développer des excellentes capacités critiques et de rigueur ; des compétences que j'exerce tous les jours dans le cadre de ma profession. Un regret peut-être : je n'ai jamais été sensibilisé à l'histoire locale et plus spécifiquement à celle de ma commune. Ce n'est en fait qu'à la fin de mes études que j'ai commencé à m'intéresser à Rebecq, à son histoire et à son patrimoine. J'ai donc pris contact avec les membres du cercle local de l'entité, le Rewisbique. J'ai assisté à la plupart des réunions du cercle pendant une année et j'ai eu l'occasion de découvrir avec surprise le dynamisme de l'organisation. Deux éléments ont attiré mon attention.

La culture de la discussion de l'histoire

Le premier point qui m'a marqué, c'est indéniablement la culture de discussion du passé. Lors de mon cursus universitaire, on parlait d'histoire avec mes collègues de promotion mais cela restait principalement dans le cadre du cours. Tout restait très théorique et on avait parfois du mal à prendre la mesure concrète et des effets des événements que l'on étudiait. On avait en fait très peu de débats sur la matière en elle-même et lorsqu'il y avait une discussion, c'était davantage pour demander une précision ou un éclaircissement sur un événement du passé ou sur un concept vu au cours. Lors que j'ai assisté à ma première réunion au Rewisbique, j'ai été surpris de voir que les membres maîtrisaient parfaitement des matières historiques assez pointues (comme l'évolution du droit de vote : plusieurs membres discutaient avec beaucoup d'aisance des effets de l'élargissement de la base électorale sur la composition du conseil communal de Rebecq). Plusieurs membres du cercle m'ont aussi impressionné par leur connaissance sur l'histoire sociale, sur l'histoire de la technique ou sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Le deuxième point qui a attiré mon attention est la formidable collection d'archives détenues par le cercle. Le Rewisbique conserve des documents très précieux pour l'histoire de la commune. Il y a bien sûr un fonds iconographique très riche mais il y a aussi des documents produits par les institutions commerciales et politiques de première importance (de nombreux procès-verbaux du conseil communal ainsi que beaucoup de documents issus de la direction des carrières de Quenast).

Les atouts des cercles d'histoire

Les cercles d'histoire locale doivent tirer profit de ses deux éléments (culture de la discussion de l'histoire et de leurs fonds d'archives) pour attirer dans leur rang de nouveaux éléments provenant de la jeunesse. Les étudiants en histoire réalisent de nombreux travaux durant leur cursus. En première bachelier, la plupart d'entre eux n'a jamais eu l'occasion d'écrire sur l'histoire. Les petites revues publiées semestriellement ou annuellement par les cercles seraient une bonne opportunité pour que les étudiants en histoire fassent leurs premières armes dans le domaine. Ces derniers seraient d'autant plus motivés que l'article traiterait d'un sujet local qui est susceptible de toucher leur famille. Et puis, il y a tout simplement la perspective d'être publié (même une notice sur le web, c'est une récompense inouïe pour un étudiant en histoire) !

Ce n'est pas rien à l'époque où les principales revues d'histoire en Belgique sont réservées à quelques historiens académiques. Mais cette complémentarité peut aussi s'observer au niveau de l'inventariage des archives. Les étudiants en archivistique sont amenés à réaliser plusieurs inventaires de fonds dans le cadre de leur formation. La plupart des étudiants se dirige vers les centres d'archives dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de l'État fédéral alors que de nombreux fonds n'attendent qu'à être inventoriés dans les cercles d'histoire locale.

Comment attirer les jeunes ?

Il faut faire comprendre aux jeunes que le cercle d'histoire locale lui permettra de développer des compétences qui seront utiles dans le cadre de sa formation (perspective de discuter de l'histoire, d'être publié et de faire ses armes). Pour y parvenir, les cercles d'histoire locale doivent développer leurs outils de communication.

1. Ils doivent mettre en avant la richesse de leurs archives. Cela peut s'effectuer par une numérisation partielle des fonds et une diffusion sur le site web du cercle pour donner un aperçu des documents.

2. Ils doivent montrer leurs dynamismes. Les cercles d'histoires locales peuvent créer une page Facebook et publier des statuts afin de toucher la jeunesse.

3. Les étudiants en histoire de l'Université Catholique de Louvain proviennent des quatre coins de la Belgique mais il y a beaucoup de brabançons parmi eux. Des démarches peuvent être directement entreprises auprès des professeurs d'université pour présenter les cercles d'histoire locale au début d'un cours de bachelier.

Cette question est d'autant plus cruciale qu'une fois le temps de la formation passé, les étudiants commencent leur vie professionnelle et n'ont plus spécialement le temps de s'investir dans des cercles d'histoire locale. C'est donc au moment des études, lorsque les étudiants sont en formation que ses activités de communication ont le plus de chance d'être couronnées de succès.

Si vous avez d'autres idées pour attirer les jeunes ou des commentaires sur le texte, n'hésitez pas à en faire part sur la page Facebook de l'ECHARP.

Deuxième thème

« Les cercles d'histoire par rapport à l'enseignement de l'Histoire: des farfelus ou les gardiens de la mémoire ? »

Guy Zélis,

Professeur émérite d'histoire à l'UCL

Né en 1948, docteur en histoire de l'Université de Louvain-la-Neuve (2001) avec une thèse sur la formation au travail social en Belgique francophone (1920-1940).

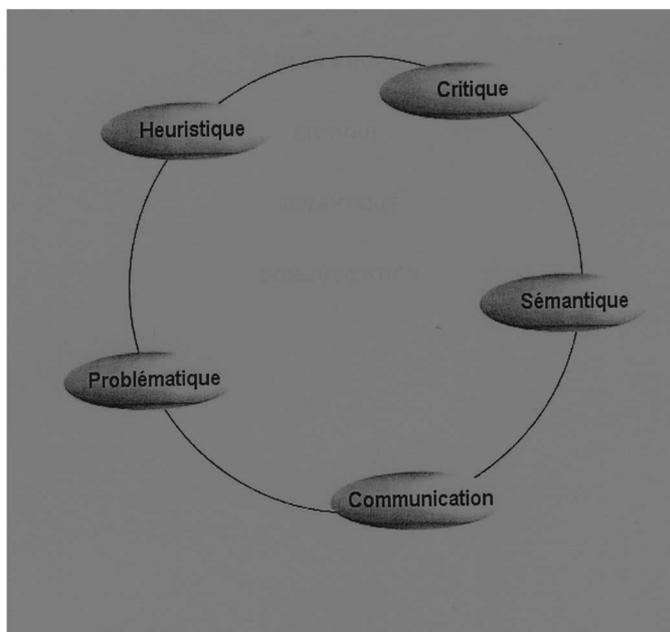
Professeur émérite au Département d'histoire de l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve, il y a enseigné la recherche documentaire, la critique de l'information, la communication de l'histoire, l'histoire de l'éducation et de la formation, et les méthodes de recherche en sciences de l'éducation.

Responsable de la finalité spécialisée en communication de l'histoire et histoire publique du master en histoire à l'UCL (2007-2016), il est également directeur des Archives du monde catholique (ARCA), centre d'archives et de recherches à Louvain-la-Neuve.

Il a notamment dirigé avec Jean Piroette, Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur (Louvain-la-Neuve, ARCA, 2003 784 p.),

Il a publié L'historien dans l'espace public. L'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique (Bruxelles, Labor, 2005, 176 p.), Les intellectuels catholiques en Belgique francophone aux 19e et 20e siècles (Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain et ARCA, 2009, XVI-396 p.), et dans un numéro spécial de la revue Le Débat (Paris, Gallimard) sur La culture du passé, « Vers l'histoire publique » (Le Débat, n° 177, novembre-décembre 2013, p. 152-163).

Les apports de l'histoire locale à l'espace public



Mon intervention dans le cadre de cette journée de l'ECHARP (Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman País) consacrée aux « Cercles d'histoire locale : passé ou avenir ? » se propose d'envisager les apports de l'histoire locale à l'espace public, en abordant quelques thématiques qui ont redynamisé dans ces dernières années la culture du passé.

Cette culture du passé renouvelée s'exprime notamment dans les liens que l'histoire pratiquée à l'échelon local entretient avec la mémoire, le patrimoine et la globalisation, relations que j'aborderai successivement. Je terminerai par quelques réflexions sur la place du local dans l'enseignement de l'histoire et sur l'importance de la culture numérique.

Mais les mutations que je pointerai dans l'évolution des relations entre l'histoire locale et son environnement sociétal ou l'espace public doivent s'inscrire d'abord dans les modifications du rapport au passé.

Une histoire pour l'espace public : l'histoire publique

Depuis les années 1980, le souci du passé, dans ses diverses manifestations — qu'il s'agisse de la commémoration d'événements, de la célébration d'anniversaires d'institutions ou de personnages ou encore de gestes de mémoire posés en souvenir des victimes du passé — cette relation au passé occupe une place prépondérante dans l'espace public. Cet intérêt accru pour l'histoire — et tout particulièrement pour les guerres, et singulièrement aussi pour les crimes de l'histoire — s'est accompagné souvent d'une intervention des historiens dans une relation active du présent avec le passé.

Le rapport à l'histoire ne se résume pas à l'histoire savante ou académique, mais il englobe tous les usages qui sont faits du passé historique, (soit cette opération historiographique au sens large, dont parle Michel de Certeau dans *L'écriture de l'histoire*). Les historiens entretiennent d'ailleurs avec la société où ils vivent des relations dans lesquelles l'intelligence du passé qu'ils proposent informe d'abord sur les préoccupations du présent.

L'histoire est aujourd'hui confrontée à une nouvelle demande sociale et une réflexion quant à la place que doit prendre l'historien dans la société s'impose. Elle doit s'ouvrir certes sur les modalités de la diffusion scientifique (la publication des travaux des chercheurs en libre accès, l'Open Access, c.à.d. la mise à disposition en ligne de contenus numériques), mais l'histoire doit se préoccuper plus encore de la communication culturelle et sociale de l'histoire. Celle-ci prend les formes de l'« histoire publique », à laquelle je crois que l'on peut rattacher la pratique de l'histoire locale.

Tentons une rapide définition de l'histoire publique :

L'histoire publique (souvent désignée par le terme anglais de *Public History*) désigne l'histoire telle qu'elle est produite et (ré)écrite pour un vaste public. C'est l'histoire des films historiques, des documentaires, des sites web, des romans historiques, des magazines, des musées, etc. C'est l'histoire mise au service des politiques mémorielles des villes, des institutions publiques, des entreprises ou des groupes sociaux. C'est une histoire regardée, écoutée, lue et appréciée par des milliers/millions de personnes au cinéma, à la télévision, dans des livres, par des visites ou des voyages.

Ceux qui pratiquent l'histoire publique doivent tenir ensemble les compétences historiques académiques et des techniques de médiation très diverses. Ils sont souvent interpellés par leur auditoire sur les enjeux et les problèmes actuels de nos sociétés.

Ils fondent leur recherche sur un large corpus documentaire composé de sources écrites, orales, audio et iconographiques, en plus de recourir aux collections d'objets issus de la culture matérielle et à toute autre forme de témoignages historiques. Rien qui les différencie de la tradition historique, sinon une hiérarchie parfois renouvelée de ces sources. Une fois les données analysées et interprétées, ces historiens présentent les résultats de leurs travaux non seulement dans les publications savantes, mais aussi à travers des expositions muséales, des sites patrimoniaux, des initiatives officielles, l'Internet et les autres media.

En raison de ces nouveaux terrains d'activité et des débouchés d'un type nouveau ainsi offerts aux historiens, d'une part, et de l'importance que l'histoire publique accorde aux formes modernes de la communication, d'autre part, les universités se sont d'ailleurs soucies de développer des formations à l'histoire publique. Ce fut le cas d'abord dans les universités nord-américaines, dès la fin des années 1970. En Belgique, à la faveur du processus européen de réforme des programmes de master (le processus dit de Bologne), une finalité spécialisée en communication de l'histoire ou histoire publique est mise en place en 2004/2005 dans le cadre du master en histoire par l'Université de Gand (au Nord du pays) et à Louvain-la-Neuve pour la partie francophone.

Mais peut-on dire de cette histoire publique qu'il s'agit d'une nouveauté ?

L'histoire publique a connu de nombreux antécédents. Ceux-ci renvoient notamment aux sociétés et cercles d'histoire, d'archéologie ou de folklore ; des éléments précurseurs de l'histoire publique peuvent concerner des associations familiales ou généalogiques, même des cabinets d'archives ou des collections privées, qui, léguées à une communauté locale et ouvertes au grand public, deviennent des musées d'histoire ; des manifestations annonciatrices de l'histoire publique apparaissent aussi dans les représentations de l'histoire

que véhicule la culture populaire sous toutes ses formes (on peut par exemple évoquer les reconstitutions folkloriques ou la fiction historique, notamment littéraire), ...

Les sociétés savantes, fondées sur l'engagement bénévole de leurs membres, ont, depuis le milieu du 19^e siècle, étudié, récolté, conservé et valorisé les sources historiques et le patrimoine culturel dans toutes ses dimensions. L'exploration des territoires par des érudits et des notables regroupés au sein d'actives sociétés régionales ou locales a mené, en maints endroits, à l'émergence d'une nouvelle identité, d'un imaginaire, bientôt perçus comme une nouvelle relation à la mémoire et à un véritable patrimoine culturel.

On peut donc conclure provisoirement à un apport avéré de l'histoire locale ... à l'histoire publique.

Examinons maintenant les relations de l'histoire locale avec la mémoire et avec le patrimoine.

L'apport de la mémoire à l'histoire locale

Les livraisons successives des Lieux de mémoire, publiés en sept gros volumes à l'initiative de Pierre Nora entre 1984 et 1992, attestent d'une inflation mémorielle dans nos sociétés occidentales et de l'importance croissante au sein de l'historiographie de la problématique territoriale/locale.

Sur le terrain, de nombreux indices témoignent de l'intérêt sinon nouveau, du moins renouvelé, des historiens professionnels pour les territoires locaux. Selon un historien, qui a analysé cette évolution, Loïc Vadelorge (auteur d'une thèse sur Une histoire culturelle du local (Rouen de 1919 à 1940), trois facteurs ont contribué à renforcer le statut de l'histoire locale au sein de l'historiographie française : 1. L'écho de la micro-histoire italienne, et ensuite française (révélée aux historiens dans les années 1980) ; 2. Le nombre croissant de diplômés en histoire, dès le milieu des années 1960, augmenta le nombre de ceux qui, enseignants notamment, s'adonnèrent à l'histoire, envisagée particulièrement dans un cadre local ; 3. Vadelorge ajoute, pour la France, le passage à partir du milieu des années 1980, dans l'Université, de la thèse d'État (10 ans en moyenne) à une thèse nouveau régime (5 ans en moyenne), ce qui contribua au resserrement de certaines problématiques sur des territoires restreints.

L'histoire « vue et écrite d'en bas », qui favorisa des collectes d'histoire orale, et la multiplication des commémorations ont également contribué à cet intérêt accru pour l'histoire locale, même si elles ont parfois conduit à une confusion entre mémoire et histoire.

Ajoutons que le développement de la micro-informatique a donné à la recherche en histoire locale des outils heuristiques, des accès à des documentations variées et étendues, ainsi que des débouchés d'édition ou de mise en ligne nouveaux.

L'apport du patrimoine à l'histoire locale

Le patrimoine est aujourd'hui mis un peu "à toutes les sauces", "de la cathédrale à la petite cuillère" (en Brabant wallon, on pourrait dire : de la collégiale de Nivelles au porc de Piétrain). Est-ce un simple effet de mode ? un glissement sémantique abusif pour désigner la considérable extension de la préoccupation patrimoniale dans notre pays comme à l'étranger ?

En fait, on peut distinguer trois phases ou trois manières de se référer au patrimoine.

La plus ancienne cherche dans les monuments historiques, l'architecture prestigieuse ou les grands sites, une sorte de sécurisation, une pérennité ou une distinction pour une certaine élite cultivée.

La seconde manière tient beaucoup plus de la mise en scène, s'étend aux arts et traditions populaires, joue de la fête, mais échappe difficilement à une certaine folklorisation, d'autant plus que le tourisme sélectionne et fabrique, à sa convenance, ses propres images.

Une troisième façon, plus positive, transforme le patrimoine en outil de développement local, susceptible d'entraîner une avancée économique, et également de structurer une identité locale forte qui servira de référence et de levier d'action.

Les murs des maisons privées, des édifices publics, des églises, des bâtiments agricoles ou industriels comptent dans le paysage local ; ils content, ils racontent d'ailleurs beaucoup

d'histoires ... Par l'étude du patrimoine, on a de quoi en savoir beaucoup sur l'histoire locale.

L'enracinement par un patrimoine et une histoire locale partagés va dans le sens d'une recherche d'identité, également exprimée par de nouvelles populations urbaines ou par des "néo-ruraux". Remarquons d'ailleurs que, pour ces "néo-ruraux", notamment des nouveaux habitants immigrés en Brabant wallon, l'attention au patrimoine, sous la forme d'un travail d'inventorisation ou de valorisation, a pu souvent constituer une porte d'entrée vers l'histoire locale et les sociétés qui la pratiquent.

L'apport de l'histoire locale ... à l'histoire globale ou de la micro-histoire à la macro-histoire et réciproquement

Pour un historien indien, Sanjay Subrahmanyam (professeur d'histoire économique à la chaire d'histoire indienne de l'Université de Californie à Los Angeles et professeur au Collège de France ; le Département d'histoire de l'UCL l'a proposé pour recevoir un DHC le 6 février 2017), l'histoire globale est « un champ défini et redéfini par des histoires en conversation [...], l'histoire des réseaux et des échanges : échanges de biens mais aussi circulation des langages, des mythes et des idéologies. Ces "histoires connectées" permettent de repenser ce que pourrait être aujourd'hui une histoire globale ».

Dans cette perspective, l'histoire globale est une histoire locale expansée, et l'histoire locale résume donc l'histoire globale. La catégorie ancienne (et parfois légèrement méprisée) d'histoire locale a évolué jusqu'à nourrir celle, plus prestigieuse, de la micro-histoire.

Le village ou la paroisse représente, avec la famille, l'unité minimale d'organisation des hommes et des femmes en société. Cela suggère de partir, dans l'enseignement de l'histoire, du village, du quartier ou de la famille. D'après le témoignage d'un enseignant de 4e année ESA/EST/ESP, « les élèves vont à la recherche de leur propre histoire de famille. Pour cela, ils doivent essayer de remonter 100 ans dans le temps. Une fois toutes les informations recueillies, ils doivent donner une présentation sur leur famille. De cette façon, ils obtiennent un aperçu de la micro-histoire dans le cadre des événements de la macro-histoire ».

Avec ce dernier développement, j'aborde l'apport de l'histoire locale à l'enseignement de l'histoire.

L'apport de l'histoire locale ... à l'enseignement de l'histoire

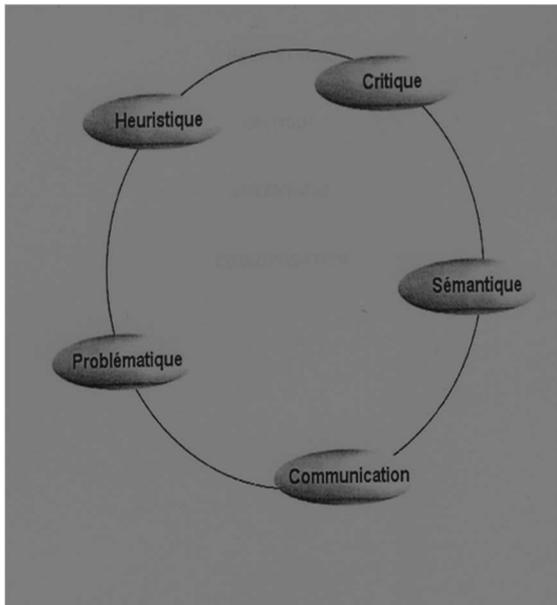
Loin de n'être que « le reflet plus ou moins obscurci de la vie générale », selon l'opinion très banale émise par un enseignant français en 1926, l'histoire locale offre à l'historien et au professeur d'histoire des pistes de recherche nouvelles (dont témoignent les grandes thèses d'histoire régionale soutenues - principalement en France - dans les années 1960) et qu'illustre le vibrant plaidoyer de Paul Leuilliot, paru en 1967 dans la revue des Annales (son titre : « Défense et illustration de l'histoire locale » est néanmoins révélateur des obstacles qu'elle rencontrait alors).

Dans la perspective qui est proposée par ce texte programmatique, l'histoire locale peut être une histoire qualitative et différentielle qui vient confirmer, infirmer ou nuancer les conclusions de l'histoire quantitative et sérielle.

Dans l'enseignement, l'histoire locale permet la recherche, permet une « didactique de l'enquête », selon la proposition de Jean-Louis Jadoulle, qui s'applique à un territoire et développe les opérations de la recherche historique. Développer « une histoire innovante, problématique et expérimentale » par le biais de l'histoire locale s'inscrit dans cette logique de recherche.

Cette démarche appliquée à l'histoire locale comprend une série d'opérations de la recherche en histoire, que j'ai pris l'habitude de présenter à mes étudiants dans leur circularité (cette figure étant retenue pour souligner l'interdépendance et la complémentarité de toutes les phases de la démarche historique) :

La formule de Jean-Paul Sartre : « L'essentiel, c'est de partir d'un problème » (expression qu'on dirait reprise à Lucien Febvre) peut définir le point de départ, mais aussi d'arrivée de la démarche.



Commentaire de la figure et application à l'histoire locale.

Deux remarques :

Aujourd'hui, à l'ère de la communication et de la globalisation, le « local » n'est plus, particulièrement pour les jeunes hyper-connectés, aussi restreint qu'il n'a pu l'être autrefois.

De l'importance de choisir des faits locaux qui peuvent s'insérer dans des synthèses plus générales, permettant de n'être pas figés à un statut d'exceptions ou d'anecdotes.

Histoire locale et culture numérique

Si, de tout temps, et plus particulièrement à l'école primaire, l'histoire locale ou familiale a été un terreau riche pour intéresser les élèves à l'histoire, la culture numérique (Internet) familière à la génération "Petite Poucette", selon les mots de Michel Serres, permettra de leur offrir une situation de communication véritable et de riches interactions avec leur univers proche ou plus lointain.

Tout comme l'histoire publique doit s'appuyer sur la culture numérique, l'histoire locale et l'enseignement de l'histoire auront comme défis d'intégrer la dimension locale dans l'univers numérique. La culture numérique sera aussi une manière d'alimenter et de connecter l'histoire locale à l'histoire générale. Cet enjeu vaut pour l'histoire publique en général, comme pour l'histoire locale.

La mise en réseau des opérateurs culturels actifs sur un territoire donné (notamment la région, une province ou une localité) représente un outil indispensable en ce qu'elle permet le partage, par la mise en ligne sur la toile internet, des ressources et des services offerts par les associations et les institutions de la région (sociétés d'histoire locale, bibliothèques, médiathèques, musées, centres culturels, administrations, centres d'archives et universités).

Je vous propose de conclure et de clore ainsi mon intervention sur ce souhait de collaboration que j'adresse à tous les partenaires concernés par la pratique de l'histoire locale.

Voir « La culture du passé », dans *Le Débat*, n° 177, novembre-décembre 2013.

Voir Guy Zelis, « Vers une histoire publique », dans *Le Débat*, n° 177, novembre-décembre 2013, p. 153-162.

Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, 1975, pp. 63-120, qui développe et complète une étude publiée dans Jacques Le Goff et Pierre Nora, *Faire de l'histoire*, t. 1, Gallimard, 1974, pp. 3-41.

La définition proposée reprend les éléments présentés dans *Histoire publique. Carnet du master histoire publique de l'université de Paris-Est Créteil* (<https://histpubliq.hypotheses.org/quest-ce-que-lhistoire-publique/une-definition-rapide>, consulté le 16/11/2016).

Sur ce point, voir Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècle*, CTHS, 1999 ; Odile Parsis-Barubé, *La province antiquaire. L'invention de l'histoire locale en France, 1800-1870*, CTHS, 2001, et à titre d'exemple, Daniel Schweitz, *L'identité traditionnelle du Vendômois. Des travaux d'érudition locale à la reconnaissance d'un pays de la Vieille France (fin XVIIIe-XXe siècle)*, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 2008 ; pour la Communauté française de Belgique, voir *Cercles et sociétés archéologiques et historiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Passé, présent, futur*, Namur, Service du patrimoine culturel, 2012.

Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 7 vol. (coll. Bibliothèque illustrée des histoires) ; rééd., Paris, Gallimard, 1997, 3 vol., 4.754 p. (coll. Quarto).

Loïc Vadelorge, « Les affres de l'histoire locale », dans Maryline Crivello, Patrick Garcia & Nicolas Offenstadt (dir.), *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. [37-48].

Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », dans *Le Débat*, n° 17, 1981, p. 133-136 ; voir par exemple Carlo Ginzburg, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVIe siècle* (1976), trad. française, Paris, Aubier, 1980.

Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009.

Sanjay Subrahmanyam, *Aux origines de l'histoire globale. Leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013*, Paris, Collège de France, 2014 (4e de couverture). Voir le dossier « Une histoire à l'échelle globale », dans *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 56, n° 1, 2001, p. 3-123.

Témoignage anonyme d'un enseignant de 4e année ESA/EST/ESP (Enseignement secondaire agricole/technique/professionnel), cité dans Pierre de touche. *Éducation à la mémoire. Guide pour des projets de qualité autour de l'éducation à la mémoire*, Bijzonder Comité voor Herinneringseducatie, trad. française, éd. révisée, 2015, p. 51.

G. Vallée, « L'histoire locale dans l'enseignement secondaire », dans *Revue universitaire*, 35e année, 1926, p. 310, cité par Évelyne HÉry, « Enseignement de l'histoire et histoire locale (1880-1980) », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 107, 2000, p. 83 (p. 69-95).

Paul Leuilliot, « Défense et illustration de l'histoire locale », dans *Annales E.S.C.*, 1967, 1, p. 154-177.

Jean-Louis Jadoulle, *Faire apprendre l'histoire. Pratiques et fondements d'une « didactique de l'enquête » en classe du secondaire*, Namur, Érasme, 2015.

Évelyne HÉry, « Enseignement de l'histoire et histoire locale (1880-1980) », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 107, 2000, p. 84. Sur l'enseignement de l'histoire en France, voir Benoît Falaize, *L'histoire à l'école élémentaire depuis 1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016 ; Évelyne HÉry, *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire enseignée au lycée, 1870-1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

J.-P. Sartre, *L'idiote de la famille. Gustave Flaubert de 1821 à 1857* [1971], t. 1, nouv.éd. revue et complétée, Paris, Gallimard, 1988, p. 8.

Michel Serres, *Petite Poucette*, Éditions Le Pommier, 2012 ; voir « Petite Poucette, la génération mutante. Entretien avec Michel Serres, par Pascale Nivelles », dans *Libération*, 3/09/2011 : « Les nouvelles technologies ont accéléré le virtuel mais ne l'ont en aucun cas créé. La vraie nouveauté, c'est l'accès universel aux personnes avec Facebook, aux lieux avec le GPS et Google Earth, aux savoirs avec Wikipédia ».

Francis Balace,
Professeur émérite d'histoire à l'Ulg

Né à Liège le 22 juillet 1944.

Études secondaires à l'Athénée Royal de Liège, Licence en Histoire à l'Université de Liège, 1966.

Boursier Fulbright à la George Washington University, Washington DC, 1966-67, Chercheur au Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, 1968, Assistant à l'Université de Liège depuis 1969.

Docteur en Philosophie et Lettres (Histoire), 1975.

Professeur ordinaire honoraire à l'Université de Liège depuis le 1/10/2009 et, jusque là, titulaire des enseignements suivants :

- HISTOIRE CONTEMPORAINE (soit : le cours général, les deux cours d'exercices en candidature, le cours de critique en licence, le cours d'institutions de l'époque contemporaine).

- QUESTIONS APPROFONDIES D'HISTOIRE DU XXe SIÈCLE.

- HISTOIRE D'ALLEMAGNE

- HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

- HISTOIRE D'ANGLETERRE

- HISTOIRE DU COMMONWEALTH

- HISTOIRE DE L'EXPANSION EUROPÉENNE OUTREMER

- DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE.

Auteur de quatre livres et de plus de 120 articles d'histoire politique, diplomatique et militaire.

Ancien vice-président, pendant 14 ans, du CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, devenu depuis SOMA/CEGES.

Ancien membre du conseil scientifique du Musée royal de l'Armée

Conseiller scientifique RTBF / BRT pour les séries « Ordre Nouveau », « Jours de Guerre » etc.

Prix Ernest Discailles de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres.

Lieutenant-colonel de réserve hre.

La petite et la grande histoire : un soutien aux cercles locaux d'histoire.

Francis Balace, professeur émérite de l'université de Liège.

Avec sa longue expérience de l'histoire en général, le conférencier nous fait part de quelques réflexions majeures pour le thème de notre journée.

D'emblée il soutient fermement l'approche de l'ECHARP et le **soutien aux cercles locaux d'histoire.**

« Si à la bataille de Sedan, en 1870, Napoléon III n'avait pas eu de pierre à la vessie, le cours de l'histoire, de la toute grande histoire, aurait pris une tout autre tournure : la revanche de la guerre 14-18, le nazisme et la seconde guerre mondiale ».

En face de la monumentale histoire de Belgique de Pirenne, pour lutter contre le déterminisme historique, le professeur de l'université de Liège, Léon Halkin avait aussi déjà écrit en 1938, en visionnaire, un ouvrage sur la filière « Famille, commune (village), province ». Il insistait sur l'effet aller-retour des faits, tout comme sur le principe des poupées russes. Une bonne connaissance des faits locaux donne un bon éclairage à l'histoire générale.

La pierre d'achoppement, en Belgique, de l'élargissement de l'histoire locale à la grande histoire c'est le destin institutionnel très diversifié de nos régions avant la révolution française, le régime hollandais et la création de la Belgique en 1830.

Qu'est-ce qu'un historien ?

Un inspecteur de police du passé, un enquêteur qui traque les indices pour établir une certaine vérité. La collaboration avec les cercles d'histoire locaux est indispensable. Il faut recueillir le passé récent 1950-2000. Les modifications dont nous sommes en 2016 les témoins. Les témoins disparaissent petit à petit. C'est essentiel pour les 50 prochaines

années, pour les historiens du futur.

L'Historien est le notaire du passé. Mais attention la technologique des traces écrite aussi. Il est rappelé que la pointe Bic couramment utilisée maintenant, ne tiendra pas aussi longtemps que l'encre qui tatoue le papier. Par ailleurs la qualité des papiers évolue. Les livres édités juste après la guerre avec de la pâte à papier de mauvaise qualité se dégradent, de même que les journaux de cette époque.

La connivence politique, il faut s'en méfier. A sa sortie de fonction de l'homme politique laisse peu de traces. Les PC et les armoires sont vidés. Ne rien laisser aux générations futures. Donc des minutes, des copies de lettres sont parfois les seuls témoins. Jadis les ministres restaient plusieurs années au pouvoir dans des majorités, ou des coalitions stables. Maintenant avec des majorités de six couleurs politiques, les traces s'estompent malgré le volume initial bien plus grand de sources. Les déclarations fiscales ne sont conservées que dans un rapport aléatoire de 1/100. On passe d'une peinture figurative à une peinture impressionniste.

L'Histoire publique dépend du monde politique. Elle est souvent dissimulée.

Le monde académique lui est souvent trop pressé par la mode. Le recrutement se fait comme le mercado de football. Par exemple dans les années 90, au colloque de l'American Historical Association, les universités américaines s'arrachaient des historiens des Balkans !!!

La mémoire des commémorations est à la mode. Des commandes de la part d'autorité politique avec peu de culture historique !

Que seront les festivités de 2018 pour le centenaire de l'armistice ?

On a oublié que les troupes belges ne sont entrées à Bruxelles que le 22 novembre 1918 et que durant 11 jours ce ne fut pas la joie de la population, qui elle se cachait dans les caves mais le chaos de la débandade l'armée allemande.

Que la population Bruxelloise découvrit des wagons d'alcool sur le site de Tour et taxi. Elle fit donc la fête mais dans l'un des wagons, il y avait des obus. Il explosa et fit 21 morts !

Il y a méconnaissance des collaborations entre nous les historiens. Nous devons faire parler les gens sur l'histoire locale.

L'Histoire locale est une mosaïque à l'exemple de la bataille d'Alexandre le Grand au musée de Naples. Chaque élément de l'ensemble est important. Il donne un éclairage différent mais significatif, suivant qu'on a le nez sur l'œuvre ou que l'on prend du recul.

La connaissance fine du contexte social est essentielle. L'exemple d'une commune au XIXème où deux partis politiques s'affrontent et laissent des traces dans les publications électorales : les Boucs et les Gattes. Il faut être proche des sources y compris de l'histoire orale pour pouvoir interpréter ces textes. On ne peut comprendre le contexte politique de la ville de Gand et de ses quartiers qu'en sachant que l'un d'entre eux a été le principal fournisseur (3/4 des flamands) en volontaires des brigades internationales durant la guerre d'Espagne.

Un défaut de l'amateur. Il doit toutefois éviter le risque d'être exclusivement un passionné. Il risque de perdre la vue périphérique à son sujet. C'est le cas exemplaire de Fabrice Delgado durant la bataille de Waterloo. C'est le cas plus récents des diverses péripéties de la bataille des Ardennes en 1944. (un GI, caché derrière le 3ème sapin d'un coup - feu. On connaît sa profession de viseur dans une chaîne de montage chez Ford à Détroit et qu'il avait un bouton sur le nez !!!).

L'expertise de l'historien doit couvrir les champs de la démographie, de l'économie, du politique mais aussi de la famille et de la fratrie.

Il faut une connaissance intime du passé. Le meilleur professeur d'histoire, qui puisse relier passé et présent, est le grand-père. Cette affirmation ouvre des pistes bien nombreuses pour exprimer la Vie du passé.

Des détails comme l'horaire des trains et l'enclavement ou le désenclavement de villes comme Hannut et Huy. L'électricité payée à un employé par le porte à porte. Les fanfare à

vélo. Tout le cérémonial autour de l'enterrement et les effets de l'endogamie (le choix du partenaire dans un groupe ciblé).

La mémoire peut être aussi sélective de manière surprenante en fonction des sources écrites. La collaboration durant la guerre 1940-1945 est beaucoup plus documentée que la résistance grâce aux dossiers de l'auditorat militaire de l'après-guerre.

Attention au docufiction : Le docu-fiction égal danger. L'image ne ment pas. Mais elle peut être carrément fausse. Par exemple c'est le cas de la colorisation d'actualités allemandes d'avant-guerre. Goebels a un uniforme bleu (Luftwaffe) et non brun (Brigade des S.A.), nous sommes avant 1933.

L'autre danger ce sont les reconstitutions. Entre autre l'émission Jours de Guerre » où les comédiens ne correspondent pas du tout aux « originaux » et peuvent induire durablement des images erronées du passé. (L'assassinat du Bourgmestre de Charleroi en août 1943 et de son épouse).

Les dérives de l'histoire commerciale. Les auteurs à succès qui engage des nègres » qui n'ont pas le temps ni les compétences pour vérifier les sources. Quelques exemples dans les livres de Max Gallot ou Pierre Miquel touchant notre pays.

Amasser.

La conclusion proposée l'orateur aux cercles locaux : amasser, amasser et ensuite appliquer la critique historique, mais d'abord amasser les informations du passé local, par interview, par collecte de documents fragiles mais locaux, les lettres, les photographies, toutes les traces du passé local.

Prise de notes: P. Olbrechts

Troisième thème

« Les nouvelles techniques au service des historiens et des cercles d'histoire. »

Catherine Henin,

chef de service – Archives de l'Etat de Louvain-la-Neuve

Licenciée en Histoire orientation Temps modernes et en archivistique de l'Université Libre de Bruxelles. Elle travaille aux Archives de l'État depuis 2001. Dans un premier temps, aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, où elle a réalisé différentes études institutionnelles puis dès 2007 aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Depuis janvier 2010, elle assure la direction des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve.

En préambule, je dirai que les échanges entre les cercles d'histoire locale et les AE sont rares et c'est bien regrettable ; mais j'aurai l'occasion d'en reparler plus loin.

Les AE ont été confrontées avec l'arrivée de la révolution numérique et ont dû s'y adapter.

Les AE s'appellent officiellement « les AGR, AE dans les provinces ». Il a fallu, pour des questions pratiques raccourcir la dénomination et dès lors, on les appelle les AE. La nébuleuse des AGR dépend du fédéral, et plus particulièrement de la politique scientifique fédérale.

Les AE ont été créées par la législation française lorsque notre pays a été annexé par la République Française. Nous existons donc depuis 1796.

Les AGR sont le siège central constitué de 19 dépôts en province, la République exigeant alors qu'il existe un dépôt d'archives dans chaque département.

Les missions :

La loi fixant les missions des AGR et des AE datent de 1950 ; jusqu'alors, elles ont fonctionné sous une législation datant de 1796.

Acquisition et conservation

En 2015, les AE de LLN possèdent 230 mètres linéaires; en 2016 Il y a déjà plus de 360 m.l dans les réserves. En acquérant ces archives, nous devons procéder à leur conservation constituée par le traitement, l'enregistrement de chaque document. C'est la condition première avant toute numérisation éventuelle

Surveillance et avis : Une trentaine de visites de producteurs d'archives sont organisées par an et par archiviste. Quand on considère que le personnel dédié à ces activités est constitué d'un temps plein et demi et qu'une visite chez un producteur demande en moyenne une trentaine d'heures, on peut évaluer aisément la grandeur de la tâche. En pratique, nous allons dans les institutions productrices afin de les conseiller des différentes précautions à prendre pour éviter que leurs documents subissent des dommages irréparables à cause de leur stockage, par exemple. Ce travail est capital ; les conseils et injonctions données tendent à assurer que les archives ne subissent des dommages irréparables du fait d'inondations, ou de tout autre événement pouvant entraîner leur perte.

Ouverture à la recherche : Une vingtaine d'inventaires sont réalisés chaque année afin de permettre au visiteur d'affiner ses recherches. Il faut préciser que le total d'archives conservées à LLN représente 8 km et que dans 8 ans, les AE de LLN seront saturées. Les époques représentées vont du Moyen-âge à l'époque contemporaine en passant par les temps modernes, soit du Xe siècle à 2005. Cela concerne les abbayes, les communes, les provinces et les institutions telles que les tribunaux, le cadastre, cibles vers lesquelles se porte le chercheur en histoire locale.

2. Pourquoi numériser les archives?

Pourquoi numériser les archives ? S'inscrire dans l'«ère numérique» implique de tendre vers la préservation des originaux, l'accessibilité facilitée de certains fonds d'archives et la découverte de fonds moins consultés (principe d'amorce). La mise en ligne de certaines archives facilite de manière importante le travail des chercheurs, comme par exemple, les registres paroissiaux et de populations.

Que numériser ? Il faut faire des choix stratégiques en ce sens. Doit-on aller vers une numérisation de fonds complets, de séries d'archives répondant à des thématiques particulières, comme nous avons pu le voir avec le centenaire de 1914-1918. Ou doit-on opter pour une numérisation d'inventaires qui permettront aux chercheurs de préparer utilement leur visite aux AE de LLN et de limiter au maximum leurs déplacements.

Comment numériser les fonds d'archives? La numérisation de masse est peut-être une solution, mais elle a déjà démontré son inutilité en termes d'accessibilité. Par contre, l'importance des métadonnées a été démontrée. La numérisation de chaque document en encodant les données qui le concernent (par mots clefs, par exemple permettra de pouvoir le retrouver par un simple formulaire de recherche, dans une page de site internet.

3. La numérisation en quelques questions

Comment exploiter les données numérisées? - Une mise en ligne structurelle consiste à mettre en ligne un ensemble de documents par arborescence. Cette manière est intuitive et suit une logique claire, ce qui favorise une recherche aisée. Par exemple, le site des archives de la ville d'Anvers suit cette ligne d'idée.

- Les AGR utilise la méthode structurelle, par exemple pour l'état civil ; des moteurs de recherche ont été créés pour les autres données archivées.

Pour qui numériser? Pour le plus grand nombre, pour certains groupes cibles : historiens, généalogistes, géomètres, notaires, etc.

Une numérisation à la demande? Utopie-réalité?

Quels moyens alloués à la numérisation?

La nouvelle mission que constitue la numérisation des archives se greffe aux missions légales. Le financement de ce poste n'est pas compris dans la dotation annuelle allouée aux AGR et aux AE. C'est dire la complexité de recevoir des financements spécifiques afin d'assurer cette mission qui, à la base, n'était pas comprise dans le budget dédié à la conservation des archives, mais qui a pris une importance cruciale dans l'ensemble des tâches assurées par les AE.

4. Que numériser ?

Constat de base : Numériser l'ensemble des archives s'avère impossible du fait de la masse que constituent les documents préservés. Rien que dans les AGR, il existe plus de 320 km d'archives concernant la Belgique. De plus, les lois relatives à la protection de la vie privée interdisent la publication de données historiques. Une autre raison de l'impossibilité de tout numériser réside dans le prix exorbitant que représente ce travail de numérisation : dédoublement des frais de conservation, main d'œuvre, personnel spécialisé, etc.

Les cercles d'histoire locale commencent à envisager la numérisation de leurs archives propres. Je rappelle l'importance à donner à la préservation et la conservation des originaux, au choix des méthodes et supports de numérisation et leur pérennisation dans le temps : par exemple, lorsqu'on a enregistré des données sur des cassettes VHS, il a fallu rapidement procéder au transfert de ces données sur les nouveaux supports émergeant à l'époque.

Les AE analysent les demandes des chercheurs afin d'y répondre de la manière la plus appropriée.

Applications : L'analyse des fréquentations des AGR et des AE et les différentes enquêtes auprès du public ont donné comme résultat que la demande se rapportait en majeure partie à la généalogie. Un nouveau service est alors créé au sein des AGR : la création de salles de lecture numériques dont la salle test existe à Louvain-la-Neuve. La numérisation des registres paroissiaux et des registres d'état-civil de la « jeune province » est organisée et mise en ligne interne et externe afin de répondre à l'explosion de la demande en matière de généalogie. Les sources de la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil

proviennent des originaux, et non des bases de données telles celles des Mormons. Il faut préciser que 20% des registres paroissiaux manquent, soit ils sont encore détenus par des privés ou des cures, soit ils ont été irrémédiablement perdus. Il est alors conseillé aux visiteurs de combler ces lacunes en consultant les archives des Mormons, ou en allant visionner les microfilms encore détenus à Anderlecht.

S'en suit la rétro-conversion des instruments de recherche tels les inventaires, guides de recherches, etc. La mise en ligne de ces outils permettra aux chercheurs de préparer utilement leur visite.

Le processus de numérisation des registres paroissiaux et d'état civil s'achève, certaines collections de documents ont été numérisées telles les cartes et plans, l'alimentation de la base de données qui devient un moteur de recherche <http://search.arch.be/> se poursuit. Les volets « archives » et « producteurs » sont enrichis par les inventaires et les données relatives aux fonds d'archives des différents dépôts. Le volet « personnes » est enrichi par des projets de bénévolat.

5. Conclusions

Si les AE de LLN sont bien loties en matière de numérisation, il existe néanmoins des disparités importantes entre les différentes provinces ; par exemple, celle du Luxembourg ne peut présenter au public qu'une faible partie de ses documents, dont la majeure partie a toutefois été numérisée. Il s'agit simplement d'un manque de fonds nécessaires à sa mise en ligne. Le problème récurrent du manque d'argent public empêche la poursuite du travail de publication et l'accessibilité aux données pour tout un chacun.

Il apparaît que la numérisation des archives et leur accès depuis le domicile des chercheur a produit un effet qui peut se révéler négatif : Les salles de lecture sont en baisse de fréquentation flagrante, et les lecteurs se retrouvent complètement isolés lorsqu'ils sont bloqués dans leurs recherches. Le manque d'encadrement peut révéler des lacunes dans les travaux historiques ou généalogiques en les rendant incomplets ou inconsistants.

Le syndrome du « tout, tout de suite », que l'accès à internet a engendré chez la plupart des gens peut avoir une résultante problématique : les recherches non approfondies qui donneront des résultats fragmentaires et lacunaires, dus par des approches liées à la mauvaise utilisation des données mises en ligne, par l'isolement la méconnaissance des sources connexes et le manque d'encadrement.

Prise de notes: W. Burie

Yves Sorée,*

Ancien Echevin de la Culture de la Ville d'Andenne,
initiateur du projet « Bibliotheca Andana »

Echevin de la Culture de la ville d'Andenne pendant 18 années, Yves Sorée a conçu son projet ambitieux d'offrir au public l'ensemble des documents et archives de la ville d'Andenne afin que chaque citoyen puisse avoir un accès aisé aux témoignages du riche passé de la cité. En partenariat avec la ville d'Andenne, il a créé un site Internet nommé « Bibliotheca Andana » qui héberge la base de données contenant les archives communales qu'il a patiemment numérisées. A ce patrimoine déjà conséquent s'ajoutent les archives personnelles que les citoyens andennais mettent à la disposition du site.

Cette première expérience rencontre un tel succès que la Province de Namur l'a contacté afin d'entrevoir la possibilité de réunir les archives de toutes les communes du Namurois dans une base de données et les publier sur des sites particulier. Ainsi, les avoirs historiques en matière d'archives de la commune de La Bruyère vont prochainement être publiées sur un site nommé « Bibliotheca Erica ».

** Yves Sorée n'ayant pu pour des raisons personnelles être présent, il a chargé Wilfred Burie, Secrétaire Général de l'Echarp de présenter son exposé.*

Tout est symbole ...

Le nom générique du site **Bibliotheca « Andana »** est le nom le plus ancien connu qui dénomme le lieu et qui apparaît pour la première fois dans le traité par lequel Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique se partagèrent la Lotharingie le 9 août 870. *Andana* figure au nom des possessions qui tombèrent au pouvoir de Charles-le-Chauves. (Introduction au Cartulaire XI)

Le logo représente, en son centre, une presse d'imprimerie de l'époque de Gutenberg pour symboliser le premier caractère d'imprimerie à l'ère numérique.

C'est en sa séance du 9 novembre 2009 que le Collège communal a marqué son accord pour la création du site et a chargé officiellement Monsieur Marc MAGNIER, Web Designer à la Ville d'Andenne, de la confection du site. Le 15 décembre 2009, le site recevait son premier document et la grande aventure pouvait commencer.

Après deux ans de travail assez intense, le site était officiellement ouvert et présenté au public le 28 mars 2012 au Centre culturel d'ANDENNE.

Ce site est devenu pour tous un outil incontournable de découverte de l'histoire locale et un moyen accessible pour tous de connaître ce que fut et devenu la ville d'Andenne et notre région au fil du temps.

Certes, le travail de numérisation est de longue haleine mais chaque pièce numérisée et introduite dans le site est autant de briques qui constituent une véritable pyramide virtuelle.

Actuellement, la ville d'Andenne est apparemment la seule à avoir développé un site de cette envergure et qui rencontre un succès incontestable comme l'attestent les chiffres de fréquentation. Après 4 ans de fonctionnement, plus de 70.000 visiteurs différents pour 125.000 consultations et une durée moyenne de session de l'ordre de 9 minutes pour 2.100.000 pages vues...

Afin de permettre de réaliser en termes de volume le travail accompli, une description sommaire des rubriques présentes sur le site est présentée ci-dessous.

Rubrique Mémorial

Cette rubrique a été créée en septembre 2014 pour apporter une réponse adéquate suite à l'exposition « Andenne 1914 – 2014 » et l'accessibilité des documents relatifs aux martyrs. Depuis, elle s'est considérablement étoffée pour couvrir toutes les catégories de personnes ayant subi les événements de la première et seconde guerre mondiale. Actuellement elle se compose comme suit :

- **Les Martyrs de 1914** : rubrique reprenant les recherches biographiques avec documents iconographiques et généalogiques pour chaque Martyr andennais et seillois. (253 articles) ;

- **Morts pour la patrie 1914 – 1918** : rubrique reprenant les recherches biographiques et iconographiques des Combattants andennais (Gd ANDENNE) morts lors du premier conflit mondial. (68 articles) ;

- **Combattants 1914 – 1918** : rubrique reprenant les recherches biographiques et iconographiques des Combattants andennais (Gd ANDENNE) lors du premier conflit mondial. (434 articles) ;

- **Déportés 1914 – 1918** : rubrique reprenant les recherches biographiques et iconographiques des déportés andennais (Gd ANDENNE) lors du premier conflit mondial. (980 articles).

Le Mémorial est augmenté depuis 2016 des éléments similaires traitant du second conflit mondial 1940 – 1945. Les recherches biographiques sont en cours et les résultats sont intégrés au fur et à mesure.

- **Résistants 1940 - 1945** : rubrique reprenant les recherches biographiques et iconographiques des Résistants andennais (Gd ANDENNE) lors du second conflit mondial. (52 articles) ;

- **Victimes militaires 1940 - 1945** : rubrique reprenant les recherches biographiques et iconographiques des soldats andennais (Gd ANDENNE) mort au combat lors du second conflit mondial. (12 articles)

Enfin, un « **Panthéon** » est venu s'ajouter reprenant des informations relatives à des personnalités décédées qui ont marqué par leur action, leur pensée, leur influence ou leur renommée l'histoire de la Ville d'Andenne et de sa région, du Moyen Âge au XXe siècle dans tous les domaines de l'activité humaine, politique, économique, sociale, littéraire, scientifique, religieuse, etc ... (14 articles)

Total : 1813 articles

Rubrique Dossiers

Cette rubrique est constituée essentiellement des archives de la Ville d'ANDENNE complétées des archives du Musée et des archives privées devenant accessibles aux historiens et chercheurs.

Les dossiers sont présentés sous un terme générique classés alphabétiquement avec une arborescence selon la commune. Elle se décompose principalement comme suit :

- **1ère Guerre Mondiale** : rubrique reprenant la quasi totalité des archives de la Ville d'Andenne relatives à ce sujet. Elles sont complétées par les archives de l'Evêché de NAMUR (Fonds chanoine Jean SCHMITZ) (+/- 3700 articles).

- **2e Guerre Mondiale** : rubrique contenant une partie des archives de la Ville d'ANDENNE relatives à ce sujet. Elles sont complétées par de nombreux documents provenant de collections privées. (+/- 4500 articles).

- **Affiches** : rubrique reprenant pour fonds principal les affiches éditées par la Ville d'ANDENNE complétées par des affiches transmises par des privés. (+/- 300 articles).

- **Archéologie** : rubrique éditée en 2014 reprenant essentiellement des archives provenant des Collections Louis NOEL et FRENET complétées par les archives du Musée relatives aux diverses campagnes de fouilles et à l'histoire des différentes associations archéologiques. (+/- 350 articles).

- **Atlas des chemins communaux** : rubrique éditée en 2016 reprenant l'ensemble des planches de détails des Atlas des Voiries Vicinales établis selon la loi du 10 avril 1841 localisant l'ensemble des chemins et sentiers vicinaux (+/- 86 articles).

- **Cartes et Plans** : rubrique contenant des documents provenant de collections privées. A noter la présence exceptionnelle des plans « Popp » de SEILLES et LANDENNE datant de 1860 et de la splendide carte de BOUGE de 1790 relative aux différentes batailles de la Révolution Brabançonne dont celle de COUTISSE. (+/- 25 articles).

- **Cinéma** : rubrique contenant des documents provenant de collections privées relatifs aux cinémas présents à ANDENNE et SEILLES. (+/- 50 articles).
- **Distinctions honorifiques** : rubrique contenant les archives de la Ville d'ANDENNE concernant les distinctions honorifiques reçues par les citoyens andennais dans diverses catégories. (+/- 770 articles).
- **Economie et Commerces** : rubrique contenant les archives de la Ville d'ANDENNE complétées par les archives communales se trouvant au Musée relatives aux permis d'exploiter pour l'ensemble des activités économiques et commerciales à ANDENNE et SEILLES. (+/- 2.300 articles).
- **Elections et Partis politiques** : rubrique contenant des documents provenant des collections du Musée et Privées sur les élections, programmes des partis, etc ... (+/- 150 articles).
- **Enseignement** : rubrique contenant des documents provenant des collections du Musée et privées sur les différentes écoles andennaises. (+/- 125 articles).
- **Epoque Mérovingienne et Carolingienne** : rubrique contenant des documents provenant de la Collection Louis NOEL sur Charles Martel et Berthe au Grand Pied. (+/- 25 articles).
- **Etymologie, Onomastique et Toponymie** : rubrique contenant des documents provenant des collections Privées. (+/- 10 articles).
- **Festivités et Folklore** : rubrique contenant les archives de la Ville d'ANDENNE concernant le sujet (+/- 2640 articles).

- **Généalogie** : rubrique créée en 2016 contenant les recherches généalogiques de différentes familles (1 article).
- **Géologie** : rubrique créée en 2016 contenant des articles traitant spécifiquement sur le thème (1 article).
- **Héraldique** : rubrique créée en 2016 contenant des articles traitant spécifiquement sur le thème (2 articles).
- **Inondations** : rubrique contenant les archives de la Ville d'ANDENNE concernant les inondations de 1910, 1919-20 et 1925-26. (+/- 450 articles).
- **Livre d'Or** : rubrique contenant la numérisation du Livre d'Or de la Ville d'ANDENNE. (50 articles).
- **Mutuelles & Syndicats** : rubrique contenant des informations sur l'histoire des mutuelles et syndicats andennais. (200 articles).
- **Nécrologie** : rubrique contenant des fautes-parts de décès sur ANDENNE et SEILLES provenant de collections privées. (+/- 100 articles).
- **Notaphilie** : rubrique contenant les différents types de factures utilisées par les industries et commerces de la région andennaise. (+/- 320 articles).
- **Patentes** : rubrique reprenant nominativement et par année (1816, 1817, 1818, 1819, 1826, 1827) l'impôt direct dû par une personne morale ou physique du fait de l'exercice d'une activité économique, commerciale, industrielle ou toute profession à but lucratif. (+/- 450 articles)
- **Patrimoine civil** : rubrique créée en 2015 contenant les archives de la Ville d'ANDENNE et privées concernant les bâtiments publics ou remarquables, monuments, moulins et fontaines. (+/- 1520 articles).
- **Patrimoine des hameaux** : rubrique créée en 2016 contenant les archives de la Ville d'ANDENNE et privées concernant l'histoire des hameaux (4 articles).
- **Patrimoine militaire** : rubrique créée en 2016 contenant des documents relatifs à l'histoire du fort de Maizeret (3 articles).
- **Patrimoine religieux** : rubrique créée en 2014 contenant les archives de la Ville d'ANDENNE et privées concernant les bâtiments religieux, l'hagiographie et les activités des paroisses. (+/- 400 articles).
- **Placards et documents officiels** : rubrique contenant les archives de la Ville d'ANDENNE et du Musée concernant la période 1790 à 1830. (+/- 255 articles).
- **Scoutisme** : rubrique contenant des documents provenant de collections privées. (+/- 20 articles).

- **Scripophilie (Vielles actions)** : rubrique reprenant les actions de diverses industries andennaises. (35 articles)

- **Service Incendie** : rubrique créée en 2014 et contenant les archives de la Ville d'ANDENNE relatives au Corps des Pompiers de la Ville d'ANDENNE (travail réalisé avec la collaboration de Monsieur Marcel JACOBS, Commandant honoraire du Corps des Pompiers d'Andenne). (+/- 930 articles).

- **Tourisme** : rubrique contenant les archives de la Ville d'Andenne sur ce sujet. (+/- 75 articles).

- **Urbanisme** : rubrique contenant les archives de la Ville d'Andenne sur ce sujet. (+/- 2000 articles).

Elle est composée des documents et plans relatifs aux demandes de constructions des habitants andennais et permet de comprendre l'évolution urbanistique de notre ville au siècle dernier. A terme, et dans l'état actuel de la numérisation des documents, nous serons en mesure de présenter les documents jusque l'année 1957.

Depuis 2013, les dossier datant de 1870 à 1948 ont été numérisés et ajoutés au site, ce qui totalise 21847 articles

Rubrique Photos

Cette rubrique créée à l'origine du site permet de regrouper essentiellement les photos appartenant à des personnes privées. Constituée de 10 onglets correspondants aux différentes sections composant la commune d'ANDENNE ajoutée d'un onglet spécifique pour ANDENELLE et pour les Familles andennaises, elle regroupe actuellement +/- 7450 photos. D'autres photos sur des thèmes spécifiques sont intégrées dans les dossiers +/- 400 photos. Cette rubrique est également enrichie des archives photographiques du journaliste Albert Discret (+/- 3000 photos en cours de numérisation).

Total : 7850 articles

Rubrique Cartes Postales

Pour la première fois, sont regroupées dans cette rubrique les plus grandes collections de cartes postales connues à ce jour. Les collections de Georges TATON, André CHAPELLE, Freddy STASSE, Gabriel VAN de WIEL et Telly DE VIELDER permettent d'avoir une vue d'ensemble sur la richesse iconographique que peuvent revêtir ces cartes postales.

Les versos sont également numérisés permettant de déterminer l'éditeur ou une datation. Constituée de 10 onglets correspondants aux différentes sections composant la commune d'ANDENNE, elle regroupe actuellement 2612 cartes postales.

Total : 2612 articles

Rubrique Journaux

Cette rubrique regroupe l'ensemble des journaux locaux édité sur le territoire de la commune. Elle constitue un ensemble unique et accessible directement en ligne de collections de journaux retraçant la vie quotidienne des andennais. Elle se décompose principalement comme suit :

- Bellrevue – journal trimestriel édité par le personnel de Belref (34 articles, collection complète).

- Bulletin communal – journal mensuel puis bimestriel édité par la Ville d'ANDENNE (210 articles avec les suppléments, numéros spéciaux et Zoom couvrant les années 1979 à 2000).

- Courrier d'Andenne – journal hebdomadaire édité par G. PHILIPPART-FRERE depuis 1924 pendant 17 ans. (16 articles, années diverses).

- Dimanche Seilles – journal hebdomadaire édité par la paroisse de SEILLES. (6 articles, année 1958).

- L'appel des Cloches – journal hebdomadaire édité par la paroisse d'ANDENNE (60 articles, années 1946, 1951, 1952 et 1955).

- L'Impartial (ancienne série) – journal hebdomadaire édité par P. WARNOTTE depuis 1885 jusque 1960 (105 articles, années diverses).

- L'Impartial (nouvelles séries) – journal hebdomadaire édité par le Parti Socialiste depuis 1966 jusque 1976 (142 articles, collection complète).

- Plein Vent – journal hebdomadaire édité par Remy MAGERMANS de 1944 à 1946 (81 articles, collection complète). (2250 articles, années 1946 à 1994).

- Journaux divers – (7 articles)

Total : 2911 articles

Rubrique Livres

Cette rubrique constitue une bibliographie, c'est-à-dire une liste de référence de livres, mémoires, plaquettes édités et concernant l'histoire d'ANDENNE et ses environs. Actuellement sont référencés 154 livres pour partie téléchargeable selon le droit en vigueur.

Total : 158 articles

Rubrique Etat Civil

Cette rubrique créée à l'origine du site regroupera à terme les actes de naissances, mariages et décès des 10 communes andennaises en tenant compte de la prescription centenaire. Un onglet « Tables » permet dans un premier temps de retrouver un acte déterminé mais dans l'avenir, chaque acte numérisé sera nominatif (processus en cours) permettant une recherche plus aisée via le moteur de recherche. Les actes sont tous téléchargeables ... ce que ne procure pas le service mis en place par les Archives Générales du Royaume. ANDENNE, dans son envergure, est la seule commune belge à fournir ce service avec COUVIN.

Un onglet « Passeport » donne accès à des documents du 19e siècle (ces documents présentant un descriptif physique de la personne).

Elle comprend également deux études historiques sur l'état civil remontant à l'année 1563 (Concile de Trente) et sur les passeports réalisés par Monsieur Yvan GEMINE, Directeur général.

Cette rubrique regroupe actuellement :

Depuis 2011	Andenne	Naissances	1797 (an VI) à 1914	9879 articles
	Andenne	Mariages	1802 (an XI) à 1909	4395 articles
	Andenne	Décès	1802 (an XI) à 1899	5631 articles
	Namêche	Naissances	1801 (an X) à 1880	873 articles
	Namêche	Mariages	1801 (an X) à 1880	337 articles
	Namêche	Décès	1801 (an X) à 1880	569 articles
	Maizeret	Naissances	1802 (an XI) à 1890	299 articles
	Maizeret	Mariages	1802 (an XI) à 1890	142 articles
	Maizeret	Décès	1802 (an XI) à 1890	194 articles
Depuis 2012	Seilles	Naissances	1807 à 1910	3362 articles
	Seilles	Mariages	1807 à 1892	1039 articles
	Seilles	Décès	1807 à 1900	2042 articles
Depuis 2013	Thon	Naissances	1799 (an VIII) à 1900	1295 articles
	Thon	Mariages	1797 (an VI) à 1900	575 articles
	Thon	Décès	1799 (an VIII) à 1900	790 articles
Depuis 2014	Sclayn	Naissances	1798 (an VI) à 1890	2340 articles
	Sclayn	Mariages	1798 (an VI) à 1901	1331 articles
	Sclayn	Décès	1804 (an XIII) à 1901	1655 articles
Depuis 2015	Vezein	Naissances	1798 (an VI) à 1895	2433 articles
Depuis 2016	Vezein	Mariages	1798 (an VI) à 1900	947 articles
	Vezein	Décès	1804 (an XIII) à 1910	1551 articles
	Landenne	Naissance	1797 (an V) à 1875	523 articles

Les actes relatifs à LANDENNE, BONNEVILLE et COUTISSE sont en cours de préparation. Il conviendra également de mettre à jour l'ensemble de la rubrique jusqu'à 1916 et nous dépasserons largement les 50.000 articles déposés dans cette rubrique.

Rubrique Registre

Egalement pour la première fois, ANDENNE est la seule commune à mettre en ligne les délibérations des Conseil communaux des 10 sections fusionnées. Cette initiative a fait l'objet en octobre 2009 d'une interpellation de Monsieur Claude EERDEKENS, en sa qualité de Parlementaire wallon, auprès de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, à l'effet de savoir s'il y a, sur le plan juridique, un obstacle à communiquer à des tiers des procès-verbaux des réunions du Conseil communal. Sur base de la réponse de Monsieur Paul FURLAN et d'une note au Collège communal de Monsieur Yvan GEMINE, Secrétaire communal, le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2012 a levé le secret des délibérations anciennes prises à huis clos par le Conseil communal de la Ville d'ANDENNE d'avant fusion ainsi que des délibérations prises à huis clos par les Conseils communaux des neuf autres communes fusionnées en vue de leurs numérisation et publications sur le site de Bibliotheca Andana.

Cette rubrique qui comprend une étude historique sur l'histoire des conseils communaux sous les différents Régimes réalisée par Monsieur Yvan GEMINE, Directeur général regroupe actuellement :

Depuis 2011/2012	Conseil municipal, de Régence et communal d'Andenne	1800 – 1947	9062 pages
	Conseil de Régence de Sclayn (communiqué par les A.G.R.)	1824 – 1830	605 pages
Depuis 2014	Conseil communal de Seilles	1860 – 1932	2916 pages
	Conseil de Régence et communal de Thon	1820 – 1885	874 pages
	Conseil communal de Maizeret	1904 – 1962	606 pages
Depuis 2015	Conseil de Régence et communal de Thon	1820 – 1946	2149 pages
	Conseil communal de Sclayn	1879 - 1928	781 pages
Depuis 2016	Conseil communal de Vezin	1851 – 1866	348 pages
		1897 – 1954	714 pages
	Conseil communal de Namèche	1842 – 1896	670 pages

Total : 18.725 articles

Rubrique Thèmes

Cette rubrique, créée en 2013 permet de découvrir les collections de photos, cartes postales et documents par collections (identités des donateurs), par lieux et par thèmes spécifiques (mots clés). Un moteur de recherche performant complété par une rubrique dite « recherche avancée » permet à l'utilisateur de cibler sa recherche.

Conclusions

Fin 2016, le site *Bibliotheca Andana* est riche de +/- 100.000 articles en tenant compte que +/- 70% de ces articles contiennent plusieurs pages (journaux, dossiers spécifiques, actes de mariages, etc ...).

Prise de notes: W. Burie

Wilfred Burie
Secrétaire Général de l'Echarp
Archiviste et webmaster du Rewisbique (Rebecq)

Un cercle d'Histoire locale, est en général composé de membres intéressés, voire passionnés par l'histoire de son ressort. On y rencontre des personnes de tous horizons, de toutes formations, animés d'une passion à collecter les indices, témoignages, documents permettant de décrire l'histoire d'un lieu, d'une communauté au cours des siècles et d'être collationnés en vue d'être disponibles aux générations suivantes.

Tout groupe humain représente autant d'entités qu'il se compose de membres, chacun ayant ses propres caractéristiques, avis et options. Mais afin de rendre cet ensemble de personnalités si diverses homogène, je pense qu'il est essentiel que chaque individu soit conscient que s'il se consacre à des recherches historiques, s'il prend du temps à constituer des pages entières de l'Histoire, ou s'il collationne des masses impressionnantes de documents historiques sur la région ou les thèmes qui l'intéressent, tout cela ne servira à rien si ce travail n'est pas réalisé en vue d'être destiné à être transmis à ceux qui nous succéderont.

Afin de répondre à ce choix moral, à l'instar du travail impressionnant réalisé par Yves Sorée, le Rewisbique transforme son site Internet de manière profonde en déployant les informations visibles par le visiteur du site et en lui proposant un large éventail de matières pouvant l'intéresser.

Nous sommes en possession d'une masse impressionnante d'archives en tous genres: documents anciens, cartes géographiques et plans, cartes postales anciennes, photos anciennes, ouvrages, journaux, affiches, etc., tous, soit en nature, soit numérisées. Nous n'avons pas trouvé ces témoignages de notre passé commun sous les sabots d'un cheval, mais grâce aux citoyens qui nous les ont passés, soit en allant les copier dans les services d'archives tels les Archives Générales du Royaume, les Archives de l'Etat, celles de la Maison d'Arenberg à Enghien, dans les archives communales, etc. Les visiteurs de notre site pourront dès lors, lorsqu'ils iront dans les pages qui le composent, voir quelles sont les possibilités d'étude que nous leur offrons.

Comme il n'est pas possible d'afficher tout ce que nous possédons (environ 4000 ouvrages, plusieurs milliers de documents scannés ou non, afin de faire connaître au public l'étendue de nos possessions et les possibilités de consultation qui s'offrent à lui, nous publierons des listes exhaustives par genre d'archives afin de faciliter les recherches.

Au fur et à mesure des jours que demande ce travail de mise en ligne, les données historiques s'afficheront de plus en plus, de nouvelles rubriques compléteront celles déjà sur le site; bref, le cercle d'histoire de Rebecq aura un outil efficace à l'usage des visiteurs. En quelque sorte, le véritable couteau suisse de l'historien... Accessible à tous. Et rien n'empêche le lecteur d'aller y voir de plus près: www.rewisbuqie.eu

Partout dans le monde, les bibliothèques, *National Libraries*, et Archives nationales rendent de plus en plus leurs données accessibles au grand public; pourquoi pas nous, ce sera également une façon de se faire connaître et peut-être de trouver la relève dont nous manquons tous cruellement.

Wilfred Burie,
Secrétaire général

Quatrième thème « Les cercles d'histoire locale : institutions d'utilité publique ? »

André Flahaut,
Ministre du Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles

André Flahaut, né le 18 août 1955 à Walhain (Belgique), est un homme politique socialiste belge francophone.

Ministre du gouvernement fédéral, puis Président de la Chambre des représentants du 20 juillet 2010 au 30 juin 2014, durant la 53e législature. Il devient, le 20 juillet 2014, Ministre francophone du Budget, à la Fonction publique et à la Simplification administrative au sein du Gouvernement Demotte III. Il fut nommé ministre d'État le 7 décembre 2009.

Bonjour à toutes et à tous.

Tout d'abord, permettez-moi de constater que je suis le 9e intervenant et que cela fait depuis 9h00 du matin que vous êtes ici, ce qui représente quand même une masse d'informations à assimiler.

J'avais préparé un texte, mais je ne vais pas le suivre, mais je vais vous livrer quelques réflexions.

Je suis ici en tant que responsable du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et à ce titre, j'ai l'habitude de dire que je m'occupe de ce que je paie.

Il est connu que les cercles d'histoire locale ont des difficultés de budget. C'est hélas, le lot de beaucoup d'associations de tous genres. Il est toujours possible d'introduire auprès des institutions concernées des dossiers de financement de projets divers, et d'en attendre une réponse... Ce que je puis utilement vous conseiller est de profiter des prochaines échéances électorales pour sensibiliser les autorités locales en leur présentant vos projets avec une pression appropriée. Cela pourra sûrement vous aider à trouver les moyens de concrétiser vos objectifs.

En ayant conversé avec certains d'entre vous et à l'écoute de ce qui s'est dit précédemment, on peut affirmer clairement que **notre mémoire historique est fondamentale** et tout doit être tenté afin de la préserver. Depuis 1997, je me suis impliqué de manière sensible dans le travail de mémoire des victimes de guerre. J'ai donc pu apprécier ce qui se fait en ce sens, mais force est de constater que nous avons à rester vigilants pour que les dérives du déni ou du détournement des buts premiers de notre action mémorielle n'en prennent le dessus. Par exemple, on peut être inquiets lorsqu'on considère ce qui se passe avec le Musée de l'Armée, actuellement, malgré la présence de quelques personnes qui tentent de préserver cet outil par une vigilance démocratique accrue.

Le travail réalisé par les cercles locaux d'histoire est fondamental dans un monde de plus en plus globalisé dans lequel on accède de plus en plus à une surconsommation immédiate. Il est grand temps d'aller à contre-courant de ce mouvement, afin de retrouver la proximité et le dialogue en direct, de personne à personne, dans une disponibilité citoyenne.

Les cercles d'histoire locale s'inscrivent très bien dans cette démarche, et particulièrement dans notre province, où le maillage des populations s'est développé de manière accrue ces dernières décennies. La présence des associations traitant de l'histoire locale est primordiale dans le cadre du « mieux vivre ensemble » : grâce à elles, le partage des connaissances historique d'un lieu, le partage de son histoire est le meilleur moyen pour que les personnes non natives du lieu puissent y assurer un ancrage socio-culturel bénéfique au développement sociétal.

Un autre aspect de l'utilité des sociétés d'histoire locale réside dans la transmission du savoir historique au sein des écoles. A une époque où on est en guerre tout autour de nous, en Syrie, en Irak, en Afrique, où des événements tragiques émaillent l'actualité tous les jours, les gens ont tendance à banaliser ces drames et les enfants en sont les victimes directes. En m'impliquant dans le projet appelé « Trop jeune – Te jong », j'ai pu voir l'importance du travail accompli par Joël Ferry, au sein des écoles de la région : chaque élève d'une classe « adopte » une tombe, une stèle. En s'appropriant cette partie de patrimoine mémoriel, il en devient le gardien ; il voudra approfondir sa connaissance au sujet du décédé, apprendre son

histoire, le lieu où il a vécu, à quelle époque, dans quelles circonstances il est décédé, etc. Tout en acquérant une connaissance historique, le jeune prendra conscience de l'impact des événements sur la vie sociétale.

Ce travail remarquable prépare les jeunes à faire preuve de discernement et d'intelligence dans une société où la peur, l'égoïsme et le repli sur soi deviennent la loi.

Les institutions d'histoire locale sont essentielles pour qu'à partir de choses concrètes, telles que l'histoire locale, le patrimoine, se renforce la vie sociale de proximité dans laquelle le dialogue direct devienne naturel.

C'est dans cet esprit que se révèle l'importance primordiale des cercles d'histoire locale. Je vous remercie de votre attention.

Prise de notes: W. Burie

Voici le texte initialement prévu

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir proposé d'intervenir dans votre réflexion relative aux cercles d'histoire locale.

Je veux aussi féliciter toutes celles et ceux qui, passionnés par l'histoire de nos régions, ont à cœur de rassembler des documents et des objets y afférant, de les répertorier, de les sauvegarder, perpétuant ainsi la mémoire des habitants et mettant en valeur, par diverses initiatives pédagogiques ou conviviales, le patrimoine local.

Il y a la grande Histoire, celle qui s'écrit avec un grand H, celle des conquêtes et des bâtisseurs, celle des révolutions et des religions, l'Histoire des civilisations et des hommes qui les ont définies. De la Guerre des Gaules à Hiroshima, de Confucius à Gandhi, d'Alexandre le Grand à Hitler, de Platon à Descartes, de Babylone à Austerlitz, des bûchers aux fatwas, l'Histoire est telle une infinité de couches géologiques qui a modelé notre paysage quotidien. Elle nous raconte l'obstination des hommes à se trouver des raisons d'exister en s'inventant une ambition, un schéma philosophique, un destin.

La connaître peut-il servir à nous préserver des erreurs passées? Est-ce faire preuve de trop d'optimisme? Faut-il adhérer au parti de Pascal (si vous gagnez, vous gagnez tout, si vous perdez, vous ne perdez rien) et croire que l'histoire peut servir? Ou faut-il se satisfaire de l'irréversibilité du temps et des choses qui amoindrit les chances d'un présent, voire d'un futur pacifié?

« Un héritage n'est pas nécessairement précédé d'un testament - disait René Char -. Le passé n'est pas obligatoirement assigné à l'avenir, mais ce dernier peut se nourrir de quelques enseignements du premier ».

Je ne crois pas aux recettes miracles et n'ai de l'Homme aucune vision rousseauiste, mais il faut bien trouver ici et là, quelques outils qui, puisque la raison fait si souvent défaut, pourront servir à le prémunir de ses funestes desseins.

L'Histoire est un de ces outils, chaque fois que nous décidons qu'elle peut être exemplative.

L'Histoire locale peut se révéler un meilleur outils, dès lors qu'elle s'inscrit dans la proximité géographique et quasi temporelle de chacun.

Certes on peut se croiser les bras, choisir la fatalité en s'accordant avec l'auteur britannique Aldous Huxley qui affirmait que « la plus grande leçon de l'Histoire est que les humains ne tirent pas de leçons de l'Histoire ». On peut partager sa conclusion, mais elle ne nous laisse aucun espoir, ne nous apporte aucune solution, dénie toute perspective favorable.

Je ne suis pas historien, je ne suis que spectateur de la façon dont évolue - me semble-t-il - notre approche de l'Histoire.

Il n'y a pas si longtemps, l'Histoire glorifiait les meneurs, les généraux, les rois, les empereurs, les bâtisseurs de civilisation. C'était César, ou Alexandre, ou Bonaparte. Aujourd'hui, on se souvient des sans grade, des anonymes, des tranchées et du soldat Ryan qu'il faut sauver.

Les guerres n'ont pas cessé, mais une réflexion commence.

Je veux la voir tel un progrès.

C'est un peu comme si le chaos, d'avoir été si extrême à Verdun par le nombre, à Hiroshima, par la technologie ou à Kigali par de simples machettes, capitulait enfin devant l'humain, non dans ce qu'il a de pire, mais devant ce qu'il y a d'humanité. On a commencé à reconnaître qu'il n'y avait pas que des légions, des régiments ou des tanks, il y avait des individus.

Ces individus avaient un nom, un passé, une famille, une terre.

Un jour, leur nom a été repris sur une stèle, dans leur village. Ils ont cessé d'être un matricule. Nous leur avons rendu leur identité.

Il m'apparaît que c'est à ce niveau, notamment, que l'on peut considérer que les cercles d'histoire locale sont susceptibles de faire œuvre d'utilité publique

Sans attendre la finalisation d'interminables procédures, les cercles peuvent retisser les liens entre le passé et le présent. Entre l'abstraction du souvenir et l'intérêt de quelques spécialistes ou amateurs d'Histoire, ils peuvent être les passeurs.

Je prendrai en exemple le projet « Te jong, trop jeune » que j'ai initié lorsque la gestion des cimetières militaires a été transférée du ministère de l'Intérieur à celui de la Défense, dont j'étais en charge. Dans chaque cimetière, il y a des tombes d'Anciens Combattants qui ne sont plus entretenues.

En collaboration avec l'Institut des Vétérans, il a été proposé aux écoles « d'adopter » une ou plusieurs sépultures abandonnées et de développer un projet pédagogique original à partir du souvenir du défunt.

Une rapide soustraction des dates gravées dans la pierre indique la jeunesse du disparu et c'est un premier élément de proximité avec les élèves.

Non, les Anciens Combattants n'ont pas tous des cheveux blancs!

Ceux-là ont eu 18 ans, 20 ans, 22 ans, et tout s'est arrêté. Ils étaient étudiants, apprentis, avaient une copine,.. L'enquête peut commencer sur le passé, la courte vie de ces jeunes qui n'ont pas connu le smartphone, mais sont morts pour la liberté.

Ici, on fera le lien avec une rue qui porte le même nom, là on constatera une similitude avec le nom de la boulangerie du coin. Reste-il dans le village de lointains cousins?

Que l'on propose aux petits de décrire leur émotion par un dessin, que l'on propose aux plus grands de s'essayer à la généalogie, de reconstituer une biographie, que l'on évoque la situation de l'ouvrier ou de l'économie ou de la science à cette époque, le but sera atteint: l'histoire d'un homme aura cessé d'être abstraite, son souvenir restera désormais dans les mémoires tout autant que les réflexions qu'engendre un tel destin.

Je crois que c'est aussi ainsi que l'histoire peut être utile.

Je crois que c'est avec des projets concrets, ouverts au grand public, alliant découverte, participation, mise en situation, que les cercles d'histoire locale acquerront une valeur ajoutée tout autant originale qu'essentielle à une dimension citoyenne élargie.

Retrouver la source, reconstituer une histoire personnelle, retrouver une trace, jeter un pont au travers du temps, faire en sorte que chacun y retrouve une part de son chemin, voilà une piste peu commune de « refaire » l'histoire et d'en tirer les leçons pour notre présent.

Mesdames, Messieurs, je sais la qualité du travail déjà accompli, je sais la passion qui vous anime, je connais l'obstination des historiens... et la rare capacité des hommes à anticiper. On connaît les histoires que se sont racontées les hommes entre eux, celles qui ont fait naître les religions, les nations, les lois, les valeurs, qui, aujourd'hui, régissent nos sociétés. On sait qu'ici et là, un dieu, un principe, une ambition, un délire ont un jour fait sens et ont parfois bâti une civilisation et que les historiens en sont, sinon les traducteurs, à tout le moins, les gardiens du temple.

Je terminerai en paraphrasant cette célèbre formule de Paul Valéry: « Nous autres civilisations, nous savons aujourd'hui que nous sommes mortelles ».

Mais il ajoutait: « Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie ».

A l'aune de ses fracas, de ses fulgurances, de ses léthargies ou de ses emportements, l'Histoire, c'est l'addition de nos histoires, de nos vies, si fragiles, si précieuses, tellement uniques...

... Personnifiées par les cercles, elle me semble dès lors, d'une évidente utilité publique!

André Flahaut,
Ministre d'Etat

Gilles Mahieu,
Gouverneur de la Province du Brabant Wallon

Né en 1964 à Uccle et licencié en criminologie, Gilles Mahieu occupe la fonction de secrétaire général du PS depuis 2008. Il arrive à Mons en 1993 pour travailler aux côtés du bourgmestre Maurice Lafosse sur le contrat de sécurité. Deux ans plus tard, il sera chef de cabinet du maire jusqu'en 1999, au moment où il est appelé à prendre de nouvelles fonctions auprès du ministre Charles Picqué.

Puis en janvier 2001, le Bruxellois est de retour dans la cité du Doudou pour devenir le chef de cabinet du bourgmestre Elio Di Rupo, poste qu'il occupera jusqu'en 2004 avant de quitter, définitivement cette fois, le chef-lieu du Hainaut. Il est nommé Gouverneur de la Province du Brabant Wallon et succède à Marie-José Laloy, partie à la retraite, et à Christophe Baes, qui assurait l'intérim.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour cette invitation à échanger avec vous. Je vais tenter d'être bref, pour laisser toute sa place au débat et aux questions.

Au départ, la réponse à la question que vous posez - « Les cercles d'histoire locale sont-ils des institutions d'utilité publique ? » - me semblait évidente et imposait une réponse positive que j'aurais illustrée de l'un ou l'autre exemple.

A la réflexion, et en appliquant un minimum de sens critique, car je n'ai pas les compétences suffisantes pour prétendre manier la critique ou la méthode historique, ma réponse sera plus nuancée que ce que le bon sens semble indiquer.

La question de l'utilité publique de vos travaux soulève en effet celle de la notion d'utilité publique elle-même.

En droit, on considère que l'utilité publique est la marque des missions de service public, ce qui en fait quasiment un monopole de l'État au sens large. C'est le sens de l'inscription obligatoire des cours d'histoire dans les programmes scolaires.

On admet aussi que des associations privées peuvent prétendre à une utilité publique et donc à une reconnaissance officielle par l'État de leur action.

Dans ce cas, en simplifiant un peu, il s'agit de respecter au moins quatre critères :

- un but d'intérêt général,
- une influence suffisante dépassant, en tout état de cause, un cadre local,
- une légitimité particulière dans son domaine d'action et,
- une absence de but lucratif.

Ce sont ces critères qui vont me guider pour m'aider à répondre.

Examinons d'abord la question de l'intérêt général. Cette notion évolue entre deux conceptions. Celle, plus utilitariste et réductrice, qui assimile l'intérêt général au bien commun anglo-saxon.

Celle des Lumières qui vise l'intérêt de tous et qui transcende les intérêts particuliers, où l'intérêt général, dépassant chaque individu, devient l'émanation de la volonté de la collectivité des citoyens en tant que telle.

Notons que les deux conceptions considèrent l'intérêt, qu'il soit particulier ou général, comme un principe d'intelligibilité des conduites humaines. En clair, l'intérêt général est ce qui permet à l'humanité de s'émanciper de sa condition initiale.

Dans les deux cas le travail historique apparaît comme satisfaisant l'intérêt général.

Pour la première hypothèse, en ce qu'il est un bien commun donné. Pour la seconde hypothèse, en ce que le travail historique, l'étude et l'écriture des faits et des événements passés, cherchent à comprendre et à expliquer les faits, c'est-à-dire à dépasser une approche individuelle ou particulière pour répondre à un besoin collectif.

Dès lors que les travaux des cercles historiques locaux respectent la méthode historique, et qu'ils ne poursuivent pas une fin servant un intérêt particulier, nous pourrions déjà nous satisfaire d'une conclusion favorable quant à l'intérêt général.

Cela dit, je fonde mon raisonnement sur deux présupposés :

Primo, il y a un besoin collectif d'Histoire. L'homme a besoin de connaître son passé pour s'émanciper y compris s'en émanciper.

Secundo, les travaux des cercles (historiques) servent l'Histoire avec un grand « H ».

Cette première question de l'intérêt général nécessiterait donc au minimum une première thèse de doctorat.

Quant au critère de l'influence suffisante, il impose que le travail dépasse l'échelon local et le niveau particulier. Il convient dès lors de s'interroger sur le caractère suffisant de l'association des démarches locales, de l'accessibilité des travaux pour le public, du lien entre les travaux historiques locaux et ceux qui portent sur des territoires plus vastes. En gros, les cercles locaux d'histoire satisfont à ce critère s'ils servent d'autres travaux historiques plus généraux ou s'ils s'assurent une diffusion au-delà du territoire objet de l'étude.

Enfin, la légitimité découle ici des compétences particulières liées aux qualités des personnes qui œuvrent au sein des cercles d'histoires locaux et à la reconnaissance de leurs travaux. En bref, il s'agit de reconnaître que la qualité des travaux historiques s'acquiert tant par une compétence présupposée de l'auteur liée à l'expérience, ou à un diplôme, ou à des titres et mérites, que par la reconnaissance par les pairs d'un travail historique de qualité.

Pour ce critère de la légitimité aussi, une thèse de doctorat ne suffira pas à baliser le champ du débat.

Le quatrième critère, l'absence de but lucratif ne fait aucun doute en ce qui vous concerne au vu de l'ampleur de l'engagement bénévole qui vous caractérise.

Cela étant, l'utilité publique de vos travaux n'échappera à personne dès lors qu'il s'agit aussi de défendre l'accès à l'Histoire, comme élément-clé de la compréhension du monde. Et là, la facilité serait de ne voir qu'un aspect limité de vos travaux ayant pour finalité de faciliter le devoir de mémoire.

En tant que gouverneur, j'avais annoncé lors de ma mercuriale de janvier 2016 faire de la défense du devoir de mémoire l'un de mes objectifs premiers. Pour rappel, officiellement le Gouverneur, comme le Commandant militaire de Province, avons dans nos missions la promotion du devoir de mémoire.

Pour autre rappel, le Devoir de mémoire c'est l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique malheureux et de ses victimes afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise plus.

Toutefois, je n'ignore pas la différence entre le travail de l'historien et la préoccupation politique (au sens noble du terme) qui vise à conscientiser la population sur les errements du passé pour éviter la reproduction de ceux-ci.

Le devoir collectif et officiel de mémoire ne doit pas, selon de nombreux historiens, devenir un « raccourci moralisant » qui éluderait « l'extrême complexité des questions » et ils préfèrent les concepts de « devoir de connaissance » ou de « devoir d'histoire ».

Je cite à ce sujet l'historien François COCHET. Pour lui, la différence essentielle entre l'histoire et la mémoire, c'est que « l'histoire cherche à comprendre ce qui a fait agir une communauté nationale à un moment donné, en fonction des représentations de soi et des autres que cette communauté vit à cet instant », tandis que « la mémoire est forcément contemporaine du moment où l'on parle ». Il admet que « le témoin est l'allié objectif de l'historien » et qu'« ils font bon ménage tous les deux », mais « à la condition expresse d'avoir précisé leurs rôles respectifs : le témoin éclaire une période, l'historien l'explique ».

Certains parlent même de « devoir de vérité » : Henry ROUSSO, historien de la Seconde Guerre mondiale, considère que « la mémoire relève d'une approche sensible, individuelle, presque sentimentale du passé, qui abolit la caractéristique première de l'histoire historique, à savoir la mise à distance », et que le « devoir de mémoire » est aussi un « devoir de vérité » qui s'impose à tous les historiens.

Je ne veux donc pas réduire l'utilité publique des travaux historiques au devoir de mémoire et considère que le travail de l'historien, vos travaux en l'occurrence, dès lors qu'ils contribuent à cette recherche de la vérité historique apparaissent bien comme répondant à un devoir d'ordre public.

Si des travaux ne servent pas le devoir de mémoire, les dimensions compréhension et explication (pédagogie) me semblent indispensables à la reconnaissance du caractère d'utilité publique. Relater avec précision une bataille n'a d'utilité publique que si l'on s'en sert comme point d'appui pour expliquer le sens du monde d'alors et, le cas échéant, celui d'aujourd'hui.

En ce sens, un travail pointilleux sur des événements à portée locale permet aussi de conserver les détails, les traces qui permettront à d'autres historiens et pédagogues de faire le travail de mise en contexte et d'explication autour des faits eux-mêmes.

Je vais illustrer mon propos par une relation que je connais mieux (je suis criminologue), celle entre le criminaliste (l'analyste criminel) et le criminologue.

Le criminaliste se penche sur les faits, les traces, les preuves. Au criminologue d'expliquer le modus operandi et les enchaînements de circonstances qui ont conduit le criminel à passer à l'acte sur base des éléments recueillis par l'analyste.

De la même manière, un travail rigoureux sur les faits, ou des recherches archéologiques sur les traces, permettent à l'historien de construire le récit autour de ceux-ci.

En conclusion, au regard de ce qui précède, et pour répondre à la question, les cercles d'histoire locale sont d'utilité publique, car Histoire et mémoire sont tous deux indispensables à la compréhension du monde et à la construction de l'avenir. Les cercles contribuent clairement à cette œuvre.

Mais attention, nous avons vu que si les travaux des cercles ne s'adressent qu'à des initiés ou ne participent en rien à la constitution d'un corpus historique, ils manqueront à cette fin d'utilité publique.

En revanche, en termes de communication, il est connu que les documents qui concernent des lieux géographiquement proches des citoyens les intéressent spontanément plus que ceux qui sont éloignés.

Dès lors, je vois aussi dans la démarche des cercles locaux une porte d'entrée de proximité pour intéresser la population locale à l'Histoire en général, au-delà de l'histoire locale en particulier. Sans compter le renforcement de l'identité locale via la proximité de la démarche des cercles locaux.

Il faut alors veiller à transcender la dimension locale pour l'intégrer dans un contexte plus général et permettre soit le travail de mémoire, soit le travail historique de compréhension du monde.

Dans le contexte que nous connaissons où l'Histoire est négligée au profit de l'observation instantanée, dans un contexte où l'immédiat médiatique semble primer sur l'analyse, j'ai tendance à croire que plus que jamais, votre mission est essentielle.

Et c'est là où une association telle que la vôtre répond à l'attente publique. En fédérant les Cercles, en favorisant l'émulation, les échanges réciproques sur vos activités, publications et projets dans le but d'un enrichissement mutuel, en facilitant une meilleure diffusion dans le grand public et en appuyant les démarches des cercles pour obtenir des aides, vous permettez cette utilité publique. C'est, à mes yeux, essentiel.

Primo Levi disait : « Je pense que l'essentiel c'est de comprendre et de faire comprendre ».

C'est pourquoi, dans les limites de mes compétences et avec toute l'humilité qui s'impose, vous pouvez compter sur tout mon appui pour défendre vos travaux et votre démarche.

Je vous remercie

Gilles Mahieu
Gouverneur du Brabant wallon

Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs ECHARP

Table des matières

- P. 5 Editorial, par Wilfred Burie
- P. 7 Actes du colloque de Nivelles : « Cercles d'Histoire locale, passé ou avenir? » Programme
- P. 9 Introduction: Passé et avenir des bibliothèques , par Silia Mei
- P. 11 Enseigner l'Histoire : nécessité ou option ? par Jean-Louis Jadouille
- P. 7 24 articles d'histoire pour les 20 ans de la province du Brabant wallon par des jeunes de moins de 20 ans, par Déborah Musette,
P. 9 et par Marie-Astrid Collet
- P. 14 La réaction d'un jeune diplômé d'histoire face au thème de la journée d'étude
- P. 17 Les cercles d'histoire par rapport à l'enseignement de l'Histoire: des farfelus ou les gardiens de la mémoire ? par Guy Zélis,
- P. 26 La petite et la grande histoire : un soutien aux cercles locaux d'histoire, par Francis Balace
- P. 35 Les nouvelles techniques au service des historiens et des cercles d'histoire, par Catherine Henin
- P. 36 La réalisation « Bibliotheca Andana » par Yves Sorée
- P. 39 Le projet du site du Rewisbique, par Wilfred Burie
- P. 42 Les cercles d'histoire locale : institutions d'utilité publique ? , par André Flahaut, Ministre d'Etat
- P. 59 Et par Gilles Mahieu, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon

■ la jeune Province

Brabant wallon



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

Adhésion à l'Echarp + abonnement au Bulletin: 15 €
Abonnement seul: 10 €

A verser sur le compte
n° IBAN BE41 7320 1603 9710
c/° Echarp

Secrétariat général: Wilfred Burie
Sentier Tour au Bois, 1 - 1430 Rebecq
Tél: 067/638.991 - 0479/245.148
Courriel: echarp.bw@gmail.com